

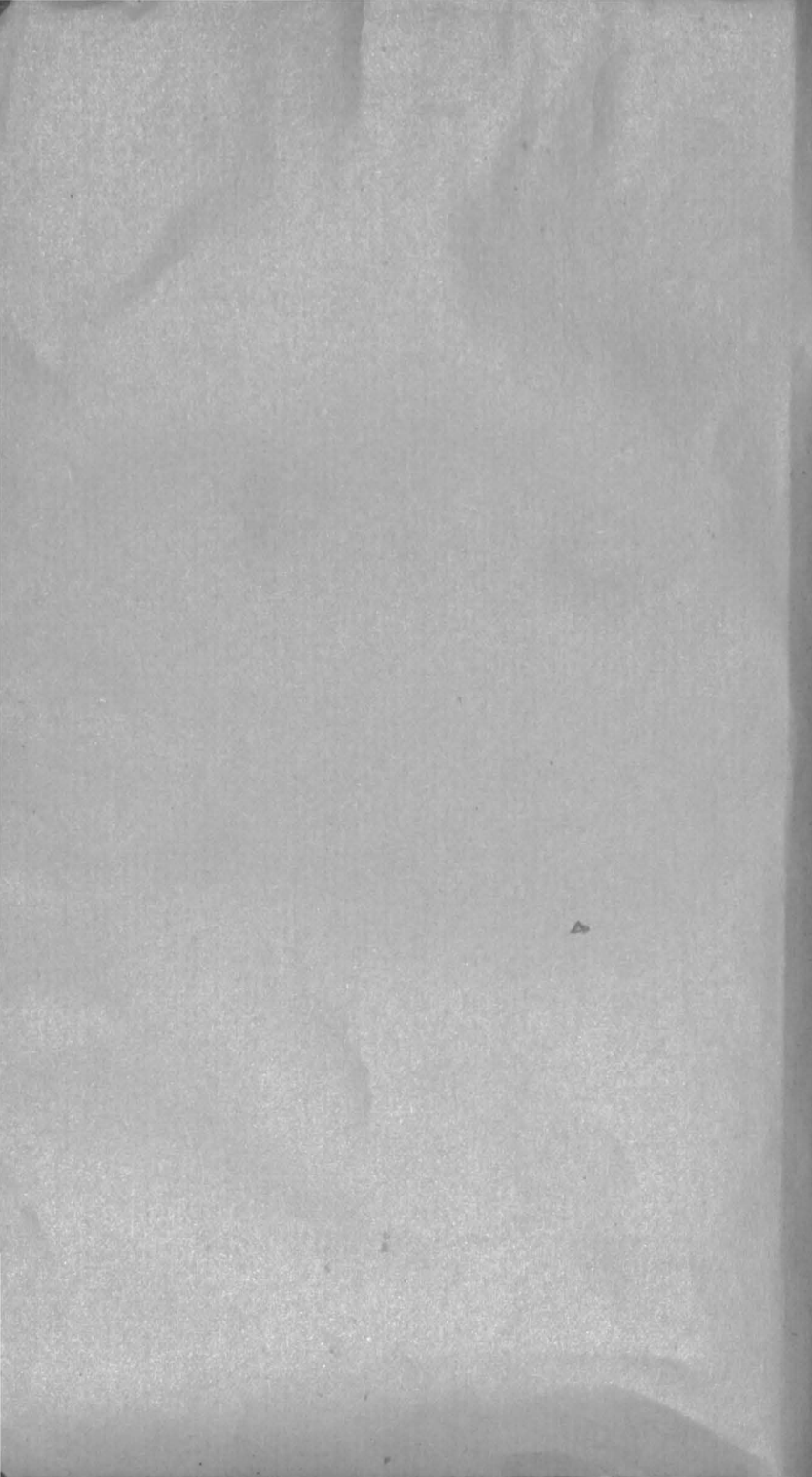
Jules Lechevalier.

Question Sociale.

De la réforme industrielle considérée
comme problème fondamental de la
Politique positive.

Paris, 1833.

(76 ff.)



23

QUESTION SOCIALE.

QUESTIONNAIRE

3-

QUESTION SOCIALE.

DE

LA RÉFORME INDUSTRIELLE,

CONSIDÉRÉE

COMME PROBLÈME FONDAMENTAL

DE LA POLITIQUE POSITIVE,

PAR

JULES LECHEVALIER.

« Une réforme industrielle est, aujourd'hui, la condition première de toute
» amélioration civile, politique, morale
» ou religieuse. »

PRIX : 1 FR. 50.

FONDS DUBOIS : 3599

PARIS.

BUREAU DU JOURNAL LA RÉFORME INDUSTRIELLE,

RUE JOQUELET N° 5.

1855.

CB 198475

LIBRARY OF CONGRESS

LA RÉFORME INDUSTRIELLE

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE LA

DE LA POLITIQUE POSITIVE

PAR JULES RECHET

La réforme industrielle en France
dans la commission parlementaire de 1890
la commission de la Chambre des députés
la commission de la Chambre des députés

PARIS : 1891

FONDS DUBOIS 2222

50213

LIBRARY OF CONGRESS

Avertissement.

Le travail qu'on va lire a été inséré, par articles séparés, dans le journal la *Réforme Industrielle*. En traitant d'une manière aussi étendue cette grande question qui me semble devoir donner son nom au mouvement social de notre époque, j'ai voulu essayer de mettre dans les voies de l'actualité contemporaine la théorie d'association industrielle proposée par M. *Charles Fourier*. Cette théorie est assez neuve pour qu'il soit difficile de reconnaître, de prime abord, le lien qui la rattache aux intérêts les plus immédiats de notre situation politique.

Les hommes qui apportent une innovation doivent, avant tout, s'efforcer d'établir ce lien naturel entre leur idée et les besoins de la société au milieu de laquelle ils vivent.—C'est parce que mon travail m'a semblé un acheminement vers ce but que je me suis déterminé à lui donner une publicité plus grande.

M. *Fourier* et ceux qui se sont réunis autour de lui ne forment pas une *Secte* ni même une *Association* dans l'acceptation rigoureuse de ce terme. Une association fondée sur la liberté et sur la vérité n'existe qu'à des con-

ditions qu'il est impossible de remplir dans le milieu social où nous nous trouvons placés.

Dans une sphère d'idées et de principes qui établissent entre nous un point commun d'énergie et d'activité, chacun de nous travaille suivant l'inspiration de sa personnalité. L'auteur du *Traité d'Association domestique-agricole* et du *Nouveau Monde Industriel* est un homme à part; c'est lui qui a créé cette nouvelle sphère d'action. Pour tout ce qui est de la *propagation* et de l'*exécution* de la *Théorie Sociétaire* de M. Fourier, chacun de nous est libre.—Solidarité entre tous dans les délibérations prises en nom collectif, responsabilité personnelle pour ce que nous adressons au public en notre privé nom; telle est la loi qui règle nos relations dans le travail que nous accomplissons en commun.

Le morceau que je publie aujourd'hui doit donc être considéré comme l'expression de la pensée individuelle de celui qui l'a signé.

Paris, le 6 juin, 1835.

DE LA RÉFORME INDUSTRIELLE

CONSIDÉRÉE

COMME PROBLÈME FONDAMENTAL

DE LA POLITIQUE POSITIVE.

INTRODUCTION.

Le but actuel de nos efforts se résume très bien en ces termes : faire poser et résoudre , en France , la question de *réforme industrielle* comme point de départ de la RÉFORME SOCIALE. Le caractère principal de la réforme sociale sera de substituer , en toutes relations, le régime sociétaire au morcellement.

Appuyés sur une théorie fixe qui donne, pour toutes les difficultés attachées à un changement aussi complet, des solutions faciles ou des moyens de solution, nous avons pu, dès l'abord, entrer en contact avec les élémens les plus vivans de la société, et fixer l'attention publique sur une de ces questions comme il s'en présente à toute époque tranchée dans la vie des peuples : *réforme parlementaire, réforme civile ou religieuse*, etc., etc. Nous avons dit *réforme industrielle*, et cette parole a trouvé de nombreux échos dont le retentissement grossit chaque jour. Ça été là notre point d'engrenage avec les intérêts et les sentimens de la société contemporaine. Par là nous nous sommes trouvés de plain-pied , et face à face avec les divers partis politiques, au moment même où d'autres prévisions d'avenir semblaient nous rejeter bien loin et bien avant dans les siècles.

Déjà tous les yeux sont portés vers l'expérience qui se prépare à la *Colonie sociétaire* de Condé ; et, sans attendre son résultat, plusieurs organes de la presse ont accepté les termes dans lesquels nous présentons cette expérience, et surtout la position du problème général dont elle doit donner la solution. De ces journaux, les uns se sont contentés de faire entrer la *réforme industrielle* comme un des termes de l'équation sociale, sans trop se rendre compte de sa valeur et de sa place ; les autres, en plus petit nombre, ont compris qu'un changement radical dans le système industriel était la condition première et essentielle de tout perfectionnement efficace dans l'ordre *civil, politique ou religieux*. Ceux-là seuls, à notre avis, sont bien orientés.

Le premier effort vraiment général que nous ayons tenté pour la fondation du régime sociétaire depuis l'origine de notre journal, c'est précisément la démonstration de cette vérité. Telle a été la conclusion et le but de tous nos travaux de propagation. Je vais aujourd'hui reprendre l'ensemble des idées, et, pour ainsidire, achever la mise en scène de la réforme sociale, en traitant spécialement la question de réforme industrielle.

Nous avons dit que la direction du mouvement social appartenait aujourd'hui, et particulièrement depuis la révolution de 1830 qui a été l'avortement définitif des théories libérales, au principe de l'ASSOCIATION. Le principe de l'association, tel qu'on arrive à l'entendre quand on a bien saisi la théorie de Fourier, est quelque chose de neuf, d'homogène, pur de tout alliage avec

le principe révolutionnaire. Nous ne pouvions donc accepter de solidarité politique avec aucun parti, et nous, qui prétendons avoir une solution sociale destinée à opérer le bien, sans rien détruire de ce qui est, nous avons dû nous adresser directement à la France, telle qu'elle se trouve *actuellement* gouvernée et organisée, sans tenir compte de *ce qui n'est pas encore* et de ce qui serait tout-à-fait opposé aux vrais principes d'association : — la RÉPUBLIQUE.

Cette scission formelle, soit avec les républicains, soit avec les Saint-Simoniens, s'est présentée naturellement comme le point de départ de toute action politique pour la fondation du régime sociétaire. On nous a crié de tous côtés que nous étions fous et insensés de nous séparer des hommes qui, lors même que leurs solutions seraient mauvaises, sont plus près que personne d'entrer dans la question sociale. Il est pourtant évident qu'entre des solutions qui se proposent à la société et qui ne sont pas encore exécutées, l'alliance n'est possible qu'autant que ces solutions seraient compatibles les unes avec les autres. Et, en tout cas, ce n'est pas à la théorie fixe, complète et tout-à-fait conciliatrice, de se subalterner aux doctrines ou quasi-doctrines incertaines dans leur but et leurs moyens, opérant par déplacement violent ou volontaire, et enfin contradictoires entre elles, plus contradictoires encore avec le procédé d'association que nous croyons seul vrai et seul praticable. La plupart d'entre nous avaient d'abord abandonné les idées républicaines pour celles de Saint-Simon et de son école ; nous avons ensuite quitté le Saint-Simonisme pour nous rallier à la théorie de M. Fourier : nous n'avons pu faire mieux, envers

les républicains et les Saint-Simoniens, que de les inviter à suivre notre exemple, en leur démontrant bien toute la distance qu'il y a entre la science sociale et leurs pressentimens plus ou moins vagues, plus ou moins subversifs.

Placés ainsi dans une sphère tout-à-fait neuve, nous avons pu tracer le plan de la *réforme sociale*, et indiquer les divers degrés de l'échelle qu'il faut monter pour arriver à l'établissement du régime sociétaire en toutes relations.

§ 1. QU'EST-CE QUE LA RÉFORME SOCIALE ?

Ses Termes principaux. — Inefficacité de toutes les Réformes tentées jusqu'ici.

La société n'est pas un tout confus dont les élémens se développent d'un seul jet et simultanément. L'exemple du Saint-Simonisme doit avoir appris ce qu'il en coûte et où l'on est conduit pour vouloir, en un jour, changer toutes les choses à la fois. — En montant graduellement l'échelon de la vie sociale, une première exploration nous donne quatre ordres de faits bien distincts. En voici la filiation naturelle :

1^o A la base, l'ordre *industriel et domestique* qui doit donner à l'homme le nécessaire de la vie physique, et qui comprend le travail agricole, manufacturier et commercial, les soins du ménage et l'ensemble des relations de production et de consommation.

2^o L'ordre *civil*, dont la fonction embrasse particulièrement les relations de *famille*, et qui touche à l'ordre industriel par les intérêts de la *propriété*, de l'héritage, des testamens, des contrats, etc., etc.

3° L'ordre *politique*, qui règle les relations d'*ambition*, fixe les rapports hiérarchiques, embrasse l'administration des intérêts communs dans les diverses circonscriptions d'un même territoire, ou bien établit les limites, les droits et devoirs respectifs de plusieurs territoires alliés ou ennemis.

4° Au sommet, l'ordre *religieux* qui domine les autres sans s'identifier avec eux. Cet ordre embrasse la destination humaine dans toutes ses phases, et établit les rapports de l'homme avec l'humanité, avec l'univers et avec Dieu.

En considérant attentivement l'état des sociétés sur tout le globe, nous croyons qu'il faut porter successivement la réforme dans les quatre ordres de faits généraux qui constituent l'ensemble des relations humaines.

Voici, selon nous, par quelles modifications on peut arriver à constituer une forme sociale fondée sur la science de l'homme et de ses vrais besoins.

1° La *Réforme industrielle* doit avoir pour but : — de changer les conditions générales du travail ; — d'organiser les diverses fonctions de manière à ce qu'elles soient attribuées aux travailleurs selon leur goût et leur aptitude ; — d'assurer à tous les enfans une éducation professionnelle à la fois *lucrative* et *attrayante* ; — d'établir la COMMUNE SOCIÉTAIRE où les avantages de la production et les économies du *ménage*, ordonné en grande échelle, se trouveront répartis sur toutes les têtes.

2° La *réforme civile* consiste à universaliser, pour tous les membres de l'association, la condition de *propriétaire capitaliste* et la possibilité de donner ou recevoir par *héritage*, suivant les quatre affections principales du cœur humain : *ambition* ou coopération socié-

taire, *amitié, famille, amour* ; — à affranchir les enfans des excès de la puissance paternelle ; les femmes, du despotisme conjugal ; et les hommes, de la nécessité de pourvoir, par leurs ressources individuelles, à l'éducation et à la subsistance de femmes et enfans ; — à établir les relations de *mariage* sur les bases les plus solides de choix libre, convenance réciproque, compatibilité d'humeur et de caractère, affection personnelle.

5° La *réforme politique* devra établir l'unité administrative dans toutes les parties du corps social ; — instituer sur les bases de l'élection universelle entre *co-intéressés* toutes les fonctions *subalternes* ou *souveraines* dans les différentes branches de travail et dans le règlement des différentes passions de l'homme ; à l'exception de l'ORDRE FAMILIAL qui admet l'hérédité du nom et la nécessité d'une tradition *généalogique* maintenue par un SOUVERAIN HÉRÉDITAIRE ; — organiser, entre toutes les nations, des relations de travail, échange, commerce, libres de toute entrave et fondées sur l'association.

4° La *réforme religieuse*, tout en laissant à chacun la liberté de culte et de croyance, conduit à l'unité des opinions et des pratiques religieuses par l'unité de destinée et d'intérêt social ; elle affranchit prêtres ou fidèles de toute influence indirecte qui pourrait corrompre la *foi en la vérité* pour elle-même et indépendamment des préjugés ou des calculs de l'égoïsme.

Le besoin de toutes ces réformes travaille les sociétés humaines jusqu'au fond de leurs entrailles, et, depuis plusieurs siècles, ce travail douloureux se résout, dans toute l'Europe, en crises violentes nommées révolutions politiques.

D'après nos vues historiques, l'ordre social au milieu duquel nous vivons est sur son déclin. Il tourne dans un cercle vicieux, ne pouvant ni détruire ni organiser, et retombant toujours sur lui-même. Ce fait provient principalement de ce que la société dite *civilisée*, demeurant toujours sur la même base, n'a su jusqu'ici, pour s'élever à une période supérieure, qu'agiter violemment le sommet de la pyramide, bouleverser quelques pierres à la seconde tranche, et endommager légèrement la superficie de la troisième.

Rendons nous compte de ces faits par des exemples :

1^o C'est par l'ordre religieux *Catholique* que la réforme a voulu commencer. Dans cette sphère, rien n'est radicalement détruit et rien ne se constitue. Nous ne trouvons que des questions soulevées et d'interminables disputes engagées.

2^o Dans l'ordre *politique*, après trois siècles de révolutions, après que les peuples ont subi toutes les douleurs, depuis la guerre et la peste jusqu'à la famine et à la banqueroute fiscale, nous sommes encore à peu près au même point. Les révolutionnaires ont joué la comédie de Shakespeare : *Much ado about nothing* ; beaucoup de bruit pour rien.

Partout où il y avait des monarchies féodales, elles subsistent encore avec quelques modifications plutôt apparentes que profondes. En Angleterre et en France, la féodalité industrielle et commerciale s'est entée sur la féodalité militaire. En France, malgré l'effort le plus énergique, malgré la guerre civile la plus acharnée, et, il faut le dire, malgré *la plus odieuse violation* des intérêts acquis, la démocratie de 93 n'a su ni détruire l'ordre ancien, ni jeter les fondemens de l'ordre nou-

veau. L'*Empire*, après nous avoir donné la féodalité militaire, nous a conduits à l'invasion étrangère par l'esprit de conquête. La première *Restauration* a été manquée ; la seconde *Restauration* le serait sans doute, si la voie que nous indiquons n'était pas suivie. Enfin, sur tout le globe, là où nous ne trouvons ni le *sauvage*, ni la *barbarie*, formes sociales encore inférieures, que voyons-nous ? L'exploitation politique, civile, industrielle et domestique de la grande majorité par une petite minorité. — Les ETATS-UNIS d'Amérique, que l'on regarde à tort comme une démocratie, ne forment qu'une fédération à tête mobile, composée, en pièces disjointes, d'un certain nombre de petits États, lesquels n'ont d'homogénéité que par le morcellement de la propriété, de l'industrie et du ménage. Dans ce pays, au lieu de la démocratie et de la république, il faut voir : au nord, la *féodalité mercantile* la plus rapace et la plus banqueroutière qui soit au monde, car elle est sans frein et sans règle ; au midi, la *barbarie* par l'esclavage. La vraie différence qui existe entre l'Europe et l'Amérique est celle qu'il y a entre une civilisation qui finit et une civilisation qui commence. Politiques aveugles qui nous répétez chaque jour que l'Europe s'approche de plus en plus de la constitution des États-Unis, étudiez la science sociale, et vous reconnaîtrez que l'Amérique, au contraire, marche à pas de course vers la civilisation européenne ! Sur un sol où la population croît avec une telle rapidité, il lui faudrait à peine deux siècles pour rattraper l'Europe en ignorance, en misère et en abrutissement moral.

3° Dans l'ordre civil, les désirs nouveaux sont à peine formés. En France seulement, le principe familial, reconnu toujours comme élément constitutif de la

société civile, a été abâtardi par l'égalité de partage, miné à sa racine par la presque annihilation de la puissance paternelle; il se trouve menacé encore par une loi de divorce. Pour tous les états, la loi civile repose matériellement sur le *salaire*, sur l'exploitation du travail et du talent par le capital. Et c'est en vertu de cette *dépendance civile* que les fermiers, boutiquiers et petits fabricans sont appelés à l'*indépendance politique*, à ce qu'on appelle le *self-government* : ils deviennent, dans la sphère politique, les électeurs de ceux qui, dans la sphère civile, sont leurs *maîtres*, leurs *propriétaires*, leurs *commanditaires*. — A tous les maux qui résultent d'une pareille subversion, il n'y a pas de remède; on ignore leur nature et leur cause : *on ne sait qu'en gémir*. Depuis les rois jusqu'aux journalistes, tout le monde pleure et gémit. Les républicains seuls prétendent que tout serait réparé, si l'on ajoutait à ces citoyens indépendans et libres quelques millions de *saliariés* tenant leur droit de suffrage d'un certain nombre de journées de travail à l'atelier du *maître*.

4^e Quant à l'ordre *industriel*, personne n'est embarrassé. On a trouvé un spécifique universel : *Laissez faire et laissez passer*. — Laissez faire la banqueroute, laissez passer l'agiotage. Laissez faire le gros capitaliste qui lutte avec 99 chances favorables, contre le talent sans capital qui n'a qu'une chance sur cent; laissez passer les fraudes du commerce. Laissez faire l'usure qui ronge nos campagnes. Laissez faire, laissez passer la ruineuse perte de tems, d'efforts et de matériaux qui résulte du morcellement. Trente-trois millions de citoyens français ne jouissent-ils pas d'un revenu de 6 milliards et demi, avec quinze cents millions de budget et 5 milliards de dette

publique! Et, avec ce beau bagage, ne savent-ils pas de droit, lire, écrire et compter? De droit, ne sont-ils pas jurés intelligens et intègres, électeurs infailibles, députés incorruptibles? Ou du moins si, sur tous ces points, il reste encore quelque chose à désirer, laissez passer le temps et laissez faire la presse périodique : tous les défauts de notre ordre social s'effaceront par le développement graduel des *institutions constitutionnelles*, ou bien par l'avènement un peu brusque de la *constitution républicaine*.

Pour nous, l'élément nouveau que nous apportons dans la discussion des intérêts généraux de la société française, c'est que tous ces expédiens sont sans valeur, et que, *dans l'ordre religieux, moral, politique et civil, rien n'est fait ni faisable, que si l'on commence par une réforme générale dans le système industriel.*

Ainsi, nous avons fixé le point de départ, et, dans la gradation ascendante qui conduit au point d'arrivée, nous avons compté trois autres termes : réforme *civile*, réforme *politique*, réforme *morale*. Tout cela tient à la nature des divisions que notre théorie, *une et universelle*, nous permet d'établir dans les divers parties de la science sociale. La théorie, disons-nous, est *une et universelle* : la pratique doit être successive, graduée, et partir d'un *point commun* entre les novateurs et les conservateurs.

Sans doute, rien n'est plus universellement souhaité et attendu, dans la France du 19^e siècle, qu'un mouvement social, qui puisse, sous le rapport des *intérêts matériels*, rassurer les classes pourvues et aisées, tout en donnant satisfaction aux classes pauvres. C'est à ce point que nous prenons notre appui pour poser les

questions et pour préparer à la solution découverte par Fourier. Cette solution, qui sera bientôt prouvée par l'expérience, n'est pas seulement conciliatrice de tous les droits et de tous les intérêts, elle ouvre à *toutes les classes* des voies inouïes de paix, de bonheur, de justice et de liberté : c'est la pierre angulaire d'un *monde nouveau*.

Redisons comment nous entendons le système industriel, dans son ensemble, et voyons quelle nature de réforme nous voulons introduire dans chaque branche.

§ 2. QU'EST-CE QUE LA RÉFORME INDUSTRIELLE ?

Comparaison de l'État anti-Sociétaire avec l'État Sociétaire.

L'industrie est à nos yeux le pivot matériel de l'ordre social.

Le système industriel embrasse tous les *moyens* de production et de consommation qui ont rapport à la vie physique de l'individu et de l'humanité, et qui doivent servir à l'accomplissement de la destinée humaine dans l'ordre matériel. M. Fourier a parfaitement exprimé le but et la loi de l'existence physique par ces mots : *tendance au luxe interne et externe*. Luxe interne : conditions d'alimentation, de boisson, accomplissement des fonctions organiques. Luxe externe : conditions de vêtement, d'habitation, climature, équilibre de l'organisme *humain* avec le milieu ambiant ou la nature. Le *résultat* du luxe interne et externe, c'est la SANTÉ et le bien-être corporel pour l'individu comme pour l'espèce. Le *moyen* d'arriver au luxe, c'est la *consommation* ;

le moyen d'arriver à la consommation, c'est la *richesse* ; le moyen qui donne la richesse, c'est la *production* ; le moyen de la production, c'est le TRAVAIL.

TRAVAIL et *production*, RICHESSE et *consommation* : voilà donc les faits primitifs de la vie industrielle.

Le travail industriel se divise en quatre branches, savoir : la *culture* et la *fabrique*, qui ont plus spécialement rapport à la *production* ; le *commerce* et le *ménage*, qui ont plus spécialement rapport à la *consommation*.

La *culture* embrasse l'exploitation interne et externe du globe, et l'élaboration des divers règnes de la nature comme *matières premières* de la consommation humaine.

La *fabrique* s'empare des *matières premières* fournies par la culture, et les soumet à un second degré d'élaboration, qui les approprie aux *convenances générales* de la consommation.

Le *commerce* est destiné à transporter les produits, soit *bruts*, soit *manufacturés*, selon les besoins divers des localités ; de telle sorte, que chaque point du globe produise seulement ce qu'il produit le mieux et avec le plus de facilité, et que pourtant, sur chaque point du globe, l'humanité ait à sa disposition, pour les consommer, tous les produits quelconques du travail.

Le *ménage* comprend l'apprêt définitif des produits de la culture et de la fabrique, transportés par le commerce, et la mise en consommation de ces produits selon les convenances et les goûts de chaque individu, de chaque centre d'association.

A la *richesse* se rapportent les questions de *valeur* soit du travail, soit des produits ; de RÉPARTITION sur chaque tête des *profits* et *pertes* de l'association.

L'état général du système industriel est très bien caractérisé par la formule de la théorie sociétaire. M. Fourier appelle cet état : MORCELLEMENT FAMILIAL. La famille est, en effet, le seul centre où se trouve une sorte de solidarité entre les individus qui en forment le noyau : encore cette solidarité est-elle très imparfaite ; elle n'a de valeur qu'en comparaison de l'antagonisme intégral que représente l'état des diverses familles entre elles. De cette façon, le résultat le plus vrai du morcellement familial, c'est l'*insolidarité* de la masse et de l'individu et l'opposition radicale de l'intérêt personnel avec l'intérêt collectif. Pour nommer avec exactitude une pareille forme sociale, il faudrait l'appeler ÉTAT ANTI-SOCIÉTAIRE.

Dans l'état ANTI-SOCIÉTAIRE le travail est forcé, répugnant, monotone, mal assuré à l'individu, encore plus mal approprié à ses facultés, incohérent et dénué de toute direction unitaire. L'effet de ce mode d'action est d'exiger beaucoup d'efforts et de produire fort peu de résultats. Il a pour conditions nécessaires : la fatigue, la misère, le dénuement, le défaut de confort, le mauvais emploi des forces, etc., etc.

Dans l'état ANTI-SOCIÉTAIRE les diverses branches de travail se trouvent *isolées*, par conséquent OPPOSÉES entre elles et en DISCURRENCE ANARCHIQUE ; car partout où il n'y a pas solidarité entre le tout et la partie, isolement et opposition sont deux termes parfaitement identiques. Et de plus, parce qu'elles sont isolées, les diverses branches de travail sont réduites à toute la faiblesse de l'effort individuel, à l'arbitraire fatal des conditions d'exploitation, telles que *temps, espace, argent*, instrumens de travail, mobilier industriel, etc., etc.

La culture demande à un sol ce qu'il ne peut pro-

duire. Livrée à l'ignorance et à la routine, elle exploite mal et mal à-propos; et, par le dénuement des ressources, le plus souvent elle est obligée de couper l'arbre pour avoir le fruit. Voilà pour ses douleurs intérieures et en quelque sorte personnelles. — Au dehors, la culture rencontre le manufacturier qui, avec son crédit, lui force la main pour avoir à bon marché les *matières premières*; le *commerce* qui la spolie par l'accaparement ou la mystifie par un jeu simulé de disette et d'encombrement; le banquier, le capitaliste, et surtout l'usurier, qui l'exténue par le taux élevé du prêt.

La *fabrique* torture le bras humain, pour lui faire donner ce qu'on obtiendrait dix fois mieux et dix fois plus facilement de la mécanique; ou bien, quand un *privilegié* arrive à se procurer assez de capital pour avoir des machines naturelles, la machine humaine est congédiée sans travail, sans salaire, et sans pain. Le fabricant, pauvre ou sans crédit, réduit à employer les machines humaines, ruiné par la concurrence qui multiplie subitement les produits au-delà de la consommation et qui les déprécie, se trouve obligé lui même de cesser l'ouvrage ou de le diminuer, de renvoyer l'ouvrier ou de baisser le prix de son salaire. — La *fabrique*, fondée au hasard et en dehors des convenances d'un système régulier, manufacture à Rouen et à Mulhouse ce qui est produit à la Nouvelle-Orléans, tandis qu'elle manufacture peut-être à New-York ce qui est produit à Mulhouse ou à Rouen. Ou plutôt, pour ne pas nous égarer dans des exemples toujours inexacts, la *fabrique* laisse à côté d'elle les produits du sol où elle se trouve située, et va chercher bien loin les *matières premières* de son travail. Au-dehors elle trouve encore le *commerce* et

jours le commerce, qui lui joue, comme à l'agriculture, son jeu de disette et d'accaparement, sans parler encore des capitalistes et du banquier.

Quant au *commerce*, on est très peu touché de le voir déchirer ses propres entrailles dans une lutte fausement appelée *concurrence*; lutte où les gros dévorent les petits, et où s'exerce le monopole de l'argent et de la clientèle, plus lourd encore que celui des maîtrises et des jurandes. On serait également tenté de ne pas plaindre le commerce des misères de la faillite et de la banqueroute, tant est grande la rapacité de ses agens et tant il s'acquitte mal, en faussaire et moyennant un lucre exorbitant, de la fonction d'*entremetteur* qu'il remplit dans le mécanisme industriel.

Le *ménage*, où les intérêts du consommateur se trouvent le plus directement en cause, est victime de toutes les déprédations et de tous les vices de la culture, de la fabrique et du commerce. Le ressort le plus puissant de cette industrie, l'*économie*, se trouve entièrement faussé par les préparations en petite échelle. Par là le système mécanique de la consommation dans l'état *anti-sociétaire* a pour résultat immédiat de fournir peu de résultats pour beaucoup de dépense, tout comme le système productif multiplie les efforts pour obtenir les plus minces effets.

La RICHESSE SOCIALE étant fort exigüe, la répartition individuelle est insuffisante, mal assurée, disproportionnée, tout à fait soumise au hasard de la concurrence dépréciative et des fréquentes perturbations politiques qui résultent de la misère du plus grand nombre. Il n'y a, dans un pareil désordre, ni justice, ni liberté, mais exploitation et monopole. Aussi la distribution de

la richesse sociale est beaucoup moins une répartition que le partage inégal d'un butin conquis par le plus fort et le plus fin, qui supplée au travail par le crédit et le vol, sur le plus laborieux et le plus probe ; car l'homme laborieux et probe le plus souvent ne sait ni se faire valoir, ni prendre les beaux dehors qui attirent la confiance.

Le sort de la plupart des travailleurs est attaché, par le SALAIRE, à la volonté arbitraire d'un maître.

La *propriété individuelle* est le privilège de quelques-uns ; elle se trouve livrée, comme capital commanditaire de l'industrie et comme instrument de travail, à une direction arbitraire. Cet arbitraire est également nuisible : — à l'égard de la production ; — aux intérêts du capitaliste, incompetent pour bien choisir, entraîné, par l'incertitude des placemens, à la méfiance et à une réserve fatale pour la production ; — aux intérêts du travailleur lui-même, qui ne trouve pas le crédit au moment précis où il en a besoin, qui en trouve souvent plus qu'il n'en mérite, ou qui, par un malheur plus grand encore, peut fort bien en manquer, malgré sa probité et ses habitudes laborieuses.

Par conséquent, la *propriété sociale* est incertaine et mal administrée, et la *propriété individuelle* soumise à des chances tout aussi désavantageuses.

Il n'est pas jusqu'aux instrumens de l'industrie qui ne se trouvent en disproportion marquée avec la puissance que le génie humain aurait de les inventer, de les produire et de les employer. L'application des *machines* n'est pas intégrale et l'application partielle introduit des conditions péjoratives dans la situation des ouvriers. Les routes, canaux et chemins de fer, qui sont les ma-

chines locomotrices de l'industrie commerciale, ne suffisent pas aux besoins de la *Circulation*; et, par cela seul qu'elles n'étendent pas à tous les lieux leurs moyens de circulation, ces machines locomotrices deviennent, pour les lieux qu'elles traversent, de véritables privilèges dépréciatifs des autres localités.

La RÉFORME INDUSTRIELLE a pour but de faire cesser l'état anti-sociétaire et d'établir, entre tous les membres unis par le lien sociétaire, l'identité ou la compensation des intérêts, la solidarité *positive* et *négative*, c'est-à-dire la responsabilité pour les pertes, et la participation aux profits du travail social. On a dit que tous les maux du genre humain naissaient de l'inégalité des conditions; c'est aussi faux qu'il serait juste et rationnel d'attribuer tous les vices et tous les abus de l'exploitation à l'*insolidarité*. Car le mal n'est pas qu'un avantage plus grand soit attribué à telle personne et un avantage moindre à telle autre, le mal est précisément que cette inégalité soit en raison inverse du mérite, et qu'il puisse arriver qu'un individu possède tout et l'autre RIEN. A ces limites extrêmes il n'y a pas inégalité, mais insolidarité, c'est-à-dire opposition d'intérêts.

Lorsque la solidarité est vraiment établie, chacun est intéressé à tous les titres dans tous les travaux et dans toutes les sphères de l'activité sociale. L'association se formule par *tête* d'homme, femme ou enfant, par familles, par groupes liés d'affection ou réunis pour l'exercice corporatif d'une fonction. Il y a par conséquent distinction, indépendance, liberté de tous les individus, de toutes les familles, de tous les groupes; mais, en même tems, association, accord direct ou indirect de l'intérêt individuel avec l'intérêt collec-

tif, par identité ou par équilibre compensatif. C'est bien là ce qu'on peut appeler exactement la société à l'état régulier et normal, l'ÉTAT SOCIÉTAIRE.

Dans l'ÉTAT SOCIÉTAIRE, le travail doit être à option, attrayant, varié et exercé en courtes séances. Le droit au travail est assuré à tous ; l'ensemble de la force productive est soumis à une direction régulière qui combine à la fois l'unité d'action et la puissance de l'effort local ou partiel. Le résultat de ce mode d'action est de produire le plus possible avec le moins d'effort possible. De là chez le travailleur, un état du corps à la fois dispos et énergique, de là l'emploi bien entendu des forces, et, par suite, la richesse, l'abondance.

Dans l'ÉTAT SOCIÉTAIRE, les différentes branches du travail seront à l'ensemble du système comme la partie au tout. Tous les travaux seront liés et *engrenés* de manière que la culture, la fabrique, le commerce, ne soient que les branches diverses d'une même opération faite par les mêmes associés. Alors les différentes branches du travail n'étant plus *isolées*, mais formant les parties, les subdivisions du tout sociétaire, ne se feront plus la guerre de destruction, mais seront *rivales* et *émules* les unes des autres, au profit des *mêmes* travailleurs et des *mêmes* associés. Les forces seront dirigées selon les convenances du système général, avec la prévoyance la plus minutieuse de toutes les circonstances de tems, espace, argent, instrumens de travail, mobilier industriel, etc., etc. Tout sera réglé. Et tout sera réglé dans le même intérêt, parce que la solidarité des pertes et la participation aux profits aura lieu, pour chacun, selon la valeur de son capital, de son travail et de son talent, sur la balance générale du *doit* et *avoir*

de toute la production sociale, déduction faite, pour chacun, des dépenses de sa consommation individuelle.

La *culture* sera exercée avec toutes les ressources de la science et tous les instrumens mécaniques du travail agricole, selon les convenances du sol, de l'exposition, du climat, et selon les besoins généraux de la masse associée. Elle fournira des matières premières à la fabrique par échange sociétaire, et la consommation, par l'intermédiaire co-intéressé de l'administration, ira lui demander ses denrées, comme un propriétaire va les chercher à son office: chaque associé, étant consommateur de ses propres produits et producteur direct ou indirect, par concours en travail, capital et talent, de tous les objets de sa consommation.

La *fabrique* aura de même à son secours toutes les puissances de la mécanique; ses opérations seront faites sous une direction unitaire et selon les convenances générales de la production. Les travaux agricoles seront liés aux travaux manufacturiers, de manière que chaque portion du territoire manufacture lui-même les objets de sa culture, et que l'habitant de l'Amérique, pour avoir de l'indienne, ne soit pas obligé de faire aller et revenir les produits de son sol à travers trois mille lieues d'océan, disant à ses ballots de marchandises : *Partez coton et revenez rouennerie.*

Le *commerce*, n'étant plus qu'un service d'échange entre co-intéressés, se fera directement, sans intermédiaires dispendieux, sans *lucre* et sans autres frais de courtage et de commission que la rétribution accordée au talent et au travail de ceux d'entre les associés qui voudraient, tour à tour, se charger de cette partie de

la *fonction industrielle*, et qui en recevront délégation de la part de leurs co-associés. Dès lors plus d'accapement, plus de disette, ni d'encombrement factices, mais une distribution régulière de produits, selon les besoins; une équation parfaite entre l'offre et la demande, avec réserve, au profit de tous, de l'excédent de la production sur la consommation.

Le *Ménage*, ou fonction d'économie domestique, opère pour la réunion des familles comme on opère aujourd'hui pour une seule famille, avec tous les avantages que donnent les préparations en grand, avec toute la variété des préparations sériaires; avec le commerce mensonger de moins, **et**, de plus, le bon marché et la bonne qualité des produits de la culture combinée. Chaque phalange est un *MÉNAGE*, une association *domestique* entre 2, 5 ou 400 familles. Par conséquent la plus grande somme de jouissance sera obtenue avec la *MOINDRE DÉPENSE* possible.

LA RICHESSE SOCIALE s'accroît en raison directe de toutes ces circonstances, et la distribution des produits a lieu pour chaque individu, selon qu'il a concouru à la production *directement* par son TRAVAIL et son TALENT, *indirectement* par son CAPITAL. Alors il n'y a plus ni salaire, ni exploitation, mais une *répartition sociétaire* et *proportionnelle* échue à tous aux mêmes conditions. Le titre d'associé *COMMANDITAIRE-COOPÉRATEUR* est universalisé sur la tête de chacun des membres de la circonscription sociétaire.— Dans toute cette analyse du mécanisme d'association, nous n'avons pas parlé du rôle des capitalistes et des banquiers, parce que les capitaux sont des *ACTIONS* sur un système général d'association, *IMMOBILIER* et *MOBILIER* à la fois, et que l'emploi de ces

capitaux est soumis à la DIRECTION UNITAIRE des régences. Chaque phalange, chaque circonscription sociétaire est BANQUIÈRE ou plutôt PROPRIÉTAIRE, faisant valoir ses PROPRES FONDS et réglant leur EMPLOI COMPOSÉ en travaux de culture, fabrique, commerce, ménage, éducation, sciences, beaux-arts, administration.

La PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE est régulièrement constituée dans l'intérêt de l'association. Le *capital* n'est plus un instrument d'exploitation remis par des mains incompetentes à des mains qui peuvent être incapables ou trompeuses. L'*intérêt* n'est plus un privilège sur le tems et le travail d'autrui, c'est une *participation* aux profits d'une entreprise où les travailleurs, les capitalistes et les capacités sont unis solidairement.

Il va sans dire que les instrumens de travail et les voies de communication obtiennent, dans l'état sociétaire, un développement intégral et universel. Chaque industrie dispose de tous les moyens mécaniques qui sont au pouvoir du génie humain, chaque localité se trouve en communication avec toutes les parties de la sphère d'association. L'application des machines est sans danger pour le travailleur, car tout perfectionnement de ce genre facilite son travail et augmente la richesse sociale dont il possède une *portion individuelle*, au prorata de sa mise, en CAPITAL, TRAVAIL OU TALENT. L'ouvrier ne peut chômer, car il est exercé à un grand nombre de fonctions industrielles, et de cette manière il peut s'occuper des unes lorsque les autres lui manquent. De même les routes, canaux et chemins de fer, ne sont plus des monopoles en faveur de certaines localités et de certaines compagnies : la circulation est libre et gratuite, les voies les plus rapides sont ouvertes au transport.

Tels sont les caractères principaux de l'opposition que la réforme industrielle doit établir entre l'état actuel de nos relations et l'état sociétaire. Ce qui éclate dans cette énumération, c'est le lien indissoluble qui unit entre elles toutes les branches du mécanisme industriel, et, pour le bien comme pour le mal, les rend solidaires les unes des autres. On ne peut changer les conditions de la consommation sans changer celles de la production; on ne peut toucher au commerce sans atteindre la culture et la fabrique; réciproquement il suffit d'un vice essentiel dans un seul des rouages du système pour en vicier et détériorer l'ensemble.

De là une conclusion fort naturelle; c'est que toutes les réformes tentées jusqu'ici ont été sans résultat, précisément parce qu'elles avaient été partielles et isolées, incohérentes et insolidaires, comme le mécanisme industriel lui-même. De là encore une autre conclusion: c'est que la réforme efficace devra opérer, en même tems et à la fois, sur toutes les pièces du mécanisme, et changer, suivant des procédés *analogues* entre eux, les conditions du travail, de la culture, de la fabrique, du commerce, du ménage, de la propriété, et des communications industrielles.

§ 5. DE LA COMMUNE.

L'opération de Réforme Industrielle doit commencer par la fondation d'une Commune Sociétaire. — Rapidité forcée du mouvement d'exécution.

Une fois le problème posé en ces termes, il devient clair que la réforme industrielle, vu l'incohérence et l'antagonisme des relations actuelles, ne peut pas commencer sur un ensemble de circonscriptions territoriales, ni sur une grande masse de population. Il est évident encore que les centres d'association de l'état morcelé, formés au hasard et sans lien, ne peuvent servir de base et de point d'élaboration à la nouvelle méthode d'INDUSTRIE ATTRAYANTE ET COMBINÉE. Il s'agit d'une révolution entière, complète et simultanée; or un pareil mouvement ne peut s'opérer avec *unité d'action* que dans un lieu déterminé et avec un nombre précis d'individus.

Le groupe de famille ne saurait être le noyau élémentaire de l'association industrielle, car une seule famille ne peut pas embrasser l'ensemble des fonctions *nécessaires* partout où des humains se trouvent rassemblés. Le noyau élémentaire de l'*association industrielle*, c'est une réunion de plusieurs familles assez nombreuse pour suffire facilement à tous les travaux d'où dépendent le luxe interne et externe, la satisfaction des besoins de la vie physique. Nous ne parlons pas ici du nombre d'individus nécessaires aux relations de la vie affective; nous voulons nous tenir dans les termes les plus stricts, et pour le moment ne pas nous

écarter du point de vue purement industriel. Eh ! bien , pour les besoins de la vie industrielle , il faut que le champ d'exploitation soit d'environ une LIEUE CARRÉE et le nombre des travailleurs (hommes , femmes et enfans) d'environ DOUZE CENTS PERSONNES : ici l'instinct naturel de l'humanité se montre d'accord avec le calcul scientifique. Sur toute la surface habitée du globe , on ne trouve ni individus isolés , ni familles isolées , on trouve des *bourgs* et des *villages* , réunions de 100,200,300 ou même 400 familles. Le bourg , le village , la COMMUNE , telle est la circonscription primitive de l'*association humaine*. Les cantons , les villes , les capitales , ne sont que des centres de communication et d'unité , destinés à l'approvisionnement et à l'administration des communes : ici encore l'instinct et la science , l'attraction naturelle de l'humanité et la *théorie sociétaire* s'accordent parfaitement.

Donc c'est par la fondation de la *commune sociétaire* qu'il faut commencer la réforme qui doit substituer L'ASSOCIATION AU MORCELLEMENT. De la commune ou phalange , le mouvement passera au canton , du canton à l'arrondissement , de l'arrondissement au département , du département à la capitale.

Ainsi les déductions régulières et positives de la science nous conduisent à une manière d'opérer absolument inverse de celle mise en usage jusqu'ici par les réformateurs sociaux. Ils ont voulu commencer par la fin et n'ont jamais pu ni commencer ni finir. Ils prétendaient aller de la RÉFORME SOCIALE à la *réforme industrielle* , nous allons de la RÉFORME INDUSTRIELLE à la *réforme sociale*. Pour organiser un village , ils prétendaient

s'emparer d'un empire ; nous commençons , par l'association de toutes les familles d'un village , la fondation du régime de société universelle , en commandite et en participation , entre tous les villages , toutes les villes qui seront successivement entraînées dans l'orbite nouveau de la rotation sociale . On ne bâtit pas un édifice en commençant par les combles , et c'est *une à une* que l'on pose les pierres d'assise et de fondation . L'essentiel est qu'avant de mettre la main à l'*exécution* les plans de l'architecte soient complets et en règle .

Donnons-nous un peu le spectacle de la rapidité , de la facilité d'engrenage d'un mouvement d'exécution ainsi gradué et échelonné en SÉRIE ASCENDANTE .

N'oublions pas un fait capital ; c'est que toutes les difficultés disparaissent devant l'*intégralité* de notre application .

La *commune sociétaire* n'est pas une fraction , ce n'est pas l'application partielle du procédé de M. Fourier à une branche du travail humain , c'est un *TOUT* , c'est le noyau élémentaire de la vie humaine . Là , tous les faits se trouvent ; là , toutes les branches de travail sont organisées . S'agit-il de science , la commune a sa série scientifique ; s'agit-il d'éducation , sa série d'instituteurs et d'institutrices ; s'agit-il d'art , la commune a son théâtre , ses chœurs , ses artistes de tous genres ; et de même pour les fonctions de l'industrie manufacturière et agricole , pour les soins du ménage , pour les relations commerciales . Dans cette position , l'association vit sur son propre fonds , qu'elle conserve et développe ; elle a beaucoup plus à donner au monde qu'à lui prendre , et elle ne lui prendra qu'à bonnes conditions d'échange . De telle sorte que , même en faisant abstrac-

tion de l'imitation soudaine, un seul centre sociétaire bien établi possède par lui-même le moyen de conquérir le monde, pourvu que les résultats du procédé sociétaire se réalisent dans son sein.

Je suppose donc que, sur un point du territoire, il existe un centre où l'association soit organisée entre 500 familles. Voilà 500 familles unies et solidaires, *travaillant, fabriquant, cultivant, commerçant comme une seule famille*, ayant un seul ménage, exploitant une seule propriété avec un immense capital mobilier et immobilier, partageant à la fin de l'année les produits du fonds sociétaire par une seule opération de répartition et par une seule balance de compte. Il est facile de croire à un résultat éclatant, en accroissement de produit, en économie de dépense, en sécurité et en bien-être pour la population sociétaire. Je demande si les hommes, témoins des bienfaits du nouvel ordre et victimes des misères de la société morcelée et discurrente, ne seront pas entraînés d'eux-mêmes à l'imitation? D'ailleurs, dans le cas où, soit par indifférence, soit par orgueil, ils voudraient résister et, comme on dit, *bouder contre leur ventre*, n'est-il pas évident qu'ils seraient entraînés forcément par un effet de CONCURRENCE? L'industrie morcelée ne pourra pas tenir contre l'industrie sociétaire.—500 familles associées en phalange, c'est 500 contre 1, puisque, dans le morcellement, chaque famille se bat pour son compte; 4 phalanges, fondées et unies entre elles selon leur propre principe d'existence, qui est l'association, ne sera-ce pas 1200 familles contre 1?—16 phalanges, ne sera-ce pas 4800 familles contre 1?—Et ainsi de suite, et toujours l'attraction en raison directe des masses. Nous pouvons parler ainsi sans crainte d'ef-

frayer, car l'irruption de l'harmonie sera une douce violence. L'humanité y sera contrainte, comme elle est contrainte au plaisir, par la *loi naturelle* de l'attraction.

C'est là une condition qui a manqué jusqu'ici à toutes les idées nouvelles qui sont apparues au monde, et qui en ont plus ou moins modifié la surface. Aucune théorie n'ayant été intégrale, l'application n'en a pu être ni générale, ni suffisamment durable : le monde social a toujours cloché sur un seul pied.

Je ne parle pas de tous les avantages inhérens au mécanisme d'harmonie et d'équilibre passionnel : industrie attrayante, liberté en toutes relations, répartition proportionnelle, bien-être, salubrité, satisfaction de tous les intérêts et développement de tous les caractères. Et c'est pourtant quelque chose qu'une doctrine assez neuve pour s'intrôniser sur la terre sans rien déplacer de ce qui est ou a été, en ajoutant à la somme de bonheur de chacun et de tous. Je n'ai pas autre intention que de noter particulièrement un fait assez grossier et assez palpable pour frapper les yeux si mal ouverts de ceux qui nous voient faire sans nous comprendre.

Le christianisme, qui prétendait que le monde ne pourrait pas se passer de lui, ne pouvait pas, lui non plus, se passer du monde. Il fallait que le monde voulût bien alimenter sa *charité*, et faire les frais de ses prônes et de son culte. Le Saint-Simonisme, s'il est permis de comparer l'embryon mort avant terme avec le colosse vieilli, le Saint-Simonisme, qui embrassait tout, n'en laissait pas moins en dehors de lui la puissance immorale de l'argent. Et cette puissance ne consentant

pas à se moraliser en rétribution pontificale, le Saint-Simonisme n'a jamais été qu'une doctrine prêchant l'industrie comme culte, et ne faisant en réalité qu'une œuvre spirituelle.

Quant au système sociétaire, il ne demande absolument rien à la société extérieure. L'association tient compte à chacun de sa mise et lui assure des dividendes. Les Phalanstériens pétrissant leur pain, semant, récoltant le grain dont il sera formé, ne devront rien à la piété des fidèles. Ici les fidèles seront des travailleurs; et, au lieu de la charité, nous aurons une solide et sonnante répartition sociétaire : or, en ce siècle surtout, donner à tous et ne demander rien à personne, c'est avoir réussi !

On a souvent comparé le mouvement que nous voulons opérer avec celui qui a eu lieu à la prédication du christianisme : à cette époque les *monastères* s'organisèrent avec une grande rapidité. Si l'on veut tenir compte de la différence du tems et des choses, nous ne repousserons pas la comparaison. Le monastère était la réalisation de la société chrétienne autant qu'elle pouvait s'organiser et se maintenir sur la terre ; mais cette forme d'association n'était pas destinée à s'universaliser ; le monastère reposant sur une idée de sacrifice, d'expiation, de pauvreté. C'était d'ailleurs un lieu d'isolement et de travail contemplatif ; le travail industriel, proprement dit, n'y était qu'un accessoire. Tout accessoire qu'il fût, n'oublions pas pourtant que ce sont les moines qui ont défriché presque tout le sol de l'Europe. — Mais en tout cas, du monastère au Phalanstère il y a toute la différence, qui sépare la loi de contrainte de la loi d'attraction, la loi de sacrifice ter-

restre de la loi de satisfaction terrestre. La commune sociétaire n'est pas un lieu de retraite, mais une ville ouverte, une réunion de groupes libres, un passage d'armées industrielles; elle contiendra les élémens les plus énergiques d'activité et de propagation.

Et maintenant suivons, dans une autre direction, les résultats du régime d'INDUSTRIE SOCIÉTAIRE.

§ 4. RAPPORT DE LA RÉFORME INDUSTRIELLE AVEC L'ORDRE CIVIL, POLITIQUE, MORAL ET RELIGIEUX.

Si la distribution des richesses a lieu par vote et par accord passionné entre *co-intéressés*, les chances de litiges et de procès sont bien raréfiées. S'il y a liaison parfaite de l'intérêt individuel avec l'intérêt collectif, le titre des *contrats et obligations* se trouve énormément abrégé. Si chacun est propriétaire exploitant sa propre chose, le contrat de *loyer et bail à ferme* se transforme naturellement; il en est de même du *contrat de vente*, lorsque chacun est vendeur et acheteur de sa propre chose. Là où il n'y a plus de *contrainte*, il n'y a plus de *contrat*; le *vinculum juris* se dénoue au profit du lien sociétaire et solidaire. La propriété se formulant en action sur l'ensemble du système industriel, se trouve à la fois *mobile* et *garantie*, toujours disponible, toujours parfaitement liquide. Par là les titres si embrouillés de la *propriété*, de la *prescription*, des *hypothèques*, du *partage des successions*, des *inventaires*, et des

comptes de tutelle; le chapitre du *contrat de mariage*, évangile conjugal de la société civilisée ; toutes ces ambages qui résultent de la collision des intérêts de chacun avec les intérêts de tous , même dans les relations les plus intimes de la famille, de l'amour et de l'amitié, disparaissent dans le *règlement sociétaire*. Et enfin, lorsqu'au lieu de 500 mesures pour 500 familles, l'association habite un édifice d'*architecture combinée*, la question des *servitudes* et des *murs-mitoyens* ne s'embrouille pas en longs articles.—Voilà pour l'ORDRE CIVIL.

Le mécanisme du système électoral sera bien plus facile à faire jouer, si chaque commune est organisée, si les voies de communications sont en bon état, si les habitants sont bien rassurés sur leurs intérêts, et formés, par l'exercice continuel, aux relations de la vie sociale. S'il n'y a plus de salariés et de fermiers, si chacun arrive à sa position industrielle par élection entre co-intéressés, la liberté et la compétence du suffrage se trouvent bien garanties. Si la richesse sociale devient quadruple et que le titre de propriétaire s'étende peu à peu sur toutes les têtes, on marche grand train vers le suffrage universel. Si les intérêts de toutes les classes sont les mêmes, ils pourront être représentés également bien par un individu ou par un autre ; et chaque homme représentant fort bien par son *intérêt personnel* l'intérêt de toute la masse solidaire avec lui, nous aurons un gouvernement vraiment *représentatif* des intérêts et des besoins de la population. Si toutes les fonctions d'art, de science, d'industrie, de sacerdoce, d'armées sociétaires, d'éducation et d'administration, sont dévolues au mérite par l'élection, il faudra bien comprendre, à côté de tous ces

pouvoirs nouveaux, *la royauté héréditaire*, souveraine légitime et unique dans l'ordre *exclusivement familial*, souveraine co-partageante dans la régence sociétaire. La monarchie héréditaire sera puissance *légitime et naturelle*, car elle aura une fonction sociale très importante, savoir : la constitution de la famille, la gestion généalogique de l'espèce humaine et de ses traditions. Ce rôle nouveau donné à la monarchie et à l'hérédité généalogique, si l'on veut bien y songer, ne paraîtra ni un faux-fuyant ni une fiche de consolation, car la ROYAUTE SOCIÉTAIRE, au titre de familisme, sera une bien autre puissance que la *royauté constitutionnelle*. — Lorsque l'impôt se prélève, comme *charge sociétaire*, sur le produit brut, avant la répartition individuelle, il est bien moins onéreux. Lorsque le produit est immense, l'impôt se fait à peine sentir; les frais, les embarras et les vexations de la perception disparaissent dès que les *têtes contribuable*s se comptent par phalange de 1800 à 2000 personnes et non par individu. Lorsqu'il y aura association industrielle *intérieure*, on pourra dire sans mystification : PLUS DE DROITS RÉUNIS, PLUS DE CONTRIBUTIONS INDIRECTES, PLUS D'OCTROIS. Lorsque l'association industrielle *extérieure* sera établie par des relations de COMMERCE VÉRIDIQUE, le *droit des gens* deviendra une loi d'échange sociétaire. Est-il besoin de dire que le fameux article 291 du code pénal n'est plus de mise en association. — Voilà pour l'ORDRE POLITIQUE.

Si la *femme* peut arriver à tous les grades de la hiérarchie industrielle, si elle a ses moyens de fortune, son nom, sa propriété, sera-t-elle encore sous la dépendance de l'homme? Si la femme reçoit un minimum

de subsistance , si mille voies faciles lui sont ouvertes pour arriver au luxe et se livrer à l'élan de son âme , y aura-t-il PROSTITUTION ? Si chaque enfant compte pour sa personne dans la société , y reçoit la subsistance , les soins nécessaires à son bien-être et à sa santé , une éducation appropriée à toutes ses facultés ; si l'enfant a droit à un pécule par sa coopération précoce aux fonctions *parcellaires* de l'industrie attrayante , non seulement il sera indépendant , lui enfant , de la destinée familiale , mais la famille elle-même ne sera plus liée *fatalement* et indirectement par l'obligation d'élever les enfans et , comme on dit fort moralement en langage usuel , de *placer* les filles . La liberté du choix fera le mariage , la liberté d'un autre choix pourra le *dissoudre* , et lorsqu'on pourra rompre une union d'amour sans nuire à la *famille* , briser un *contrat d'affection* sans se priver des avantages d'un *contrat civil* , le divorce sera réputé moral . Lorsqu'il y aura *moralité* à se démarier et à se remarier , il n'y a plus lieu à l'ADULTÈRE . — D'un autre côté , si tous les individus sont pourvus et intéressés directement à la propriété sociale jusque dans ses moindres parcelles , les occasions et tentatives de vol sont bien difficiles . S'il y a accord dans les intérêts et liberté dans les affections , les crimes d'*astuce* et de *violence* n'ont plus ni causes ni motifs . — Voilà pour l'ORDRE MORAL .

Si les PRÊTRES et les FIDÈLES pouvaient facilement obtenir une brillante condition industrielle , sans faire de la croyance métier et marchandise ; si la multiplicité des cultes cessait d'être une concurrence d'industrie et d'ambition , l'esprit humain , délivré du joug de la matière et

de l'intérêt, ne serait-il pas ramené à son attraction naturelle pour la vérité? Et la vérité *pure*, une et universelle, ne verrait-elle pas enfin élever son autel? Si la condition physique de l'homme était meilleure, s'il était en rapport parfait de *mutualité* et de coopération avec ses semblables, la vertu ne serait-elle pas plus facile? Le sentiment religieux ne s'abandonnerait-il pas à l'essor le plus élevé et le plus désintéressé? — Voilà pour l'ORDRE RELIGIEUX.

Ainsi donc, et de toute façon, la réforme industrielle est la condition primitive de la réforme sociale. Et d'autre part le problème de la réforme industrielle se trouve déterminé scientifiquement dans ses bases, et circonscrit dans sa sphère naturelle de la manière suivante : réforme intégrale et simultanée dans le *système industriel* par l'établissement de la COMMUNE SOCIÉTAIRE.

§ 5. VOIES ET MOYENS DE LA RÉFORME INDUSTRIELLE.

En supposant que le procédé d'association découvert par Fourier soit vicieux et impraticable, en supposant nos moyens défectueux, toujours est-il que nous sommes au point de départ, et que, même s'il s'agit de chercher, il faut chercher avec nous et comme nous. Mais nous avons une bien autre prétention que la recherche. Le

MOYEN D'ASSOCIER, disons-nous, est découvert, et les VOIES de la RÉFORME INDUSTRIELLE sont tout préparées et à grand ouvert au milieu de la France.

Le *moyen d'associer*, c'est tout bonnement d'appliquer au *système industriel* d'une COMMUNE, le procédé des groupes et séries de groupes *rivalisées, engrenées, contrastées* et UNITARISÉES. Dans ces quelques paroles se trouve tout le mécanisme de la THÉORIE SOCIÉTAIRE.

La *voie naturelle* de la réforme industrielle, c'est la grande route de la société contemporaine, avec la parole, la presse, le système représentatif, la monarchie héréditaire, avec enfin, TOUT CE QUI EST tel que tout cela est aujourd'hui, 6 juin 1833. Voilà tout le secret de la POLITIQUE SOCIÉTAIRE.

Il nous resté à démontrer l'action et l'efficacité du procédé de M. Fourier, comme MOYEN de réformer tout le système industriel.

Il nous reste à démontrer comment ce procédé peut être introduit dans la société par les mêmes VOIES que les améliorations les plus vulgaires, et comment la *réforme industrielle* peut devenir, naturellement et en très peu de tems, sans miracle ni cataclysme, l'ordre du jour et le travail quotidien de la *politique pratique*, soit dans la presse, soit dans le gouvernement.

§ 6. APPLICATION DU PROCÉDÉ SÉRIATAIRE COMME MOYEN D'ASSOCIATION INDUSTRIELLE.

Comparaison du MODE SIMPLE et du MODE COMPOSÉ.

J'entends par *moyen* ce qui peut produire un effet prévu et désiré, ce qui fait passer à l'acte et à la réalité les conceptions du génie humain. La volonté indique le but et y marche, la pensée cherche et trouve le *moyen*. Le but que nous nous sommes tracé pour le moment, c'est de faire passer le système industriel, de l'état d'antagonisme et d'incohérence, à l'ÉTAT SOCIÉTAIRE.

Nous venons de *décrire* les effets et les caractères généraux des deux modes opposés de l'action humaine : le morcellement et l'association. A côté de *ce qui est* aujourd'hui, nous avons placé ce qui *doit être* selon les lois positives et fixes de la justice, de la vérité et de la raison. *Comment réaliser ce qui doit être ?* Voilà la grande question de *moyen*.

Jusqu'ici il a fallu recourir à des moyens artificiels pour réunir et maintenir les hommes en société ; pour empêcher, comme on dit, la collision des intérêts. Le procédé découvert par Fourier est une *loi naturelle* d'où résultera nécessairement l'association des hommes entre eux et l'accord combiné des divers intérêts de chaque individu et de chaque classe. Nous disons que ce procédé est une *loi naturelle*, parce qu'il est déduit d'une analyse scientifique des élémens de l'activité humaine, parce que son premier caractère est de tirer parti, pour l'association, du *moi humain*, tel quel, sans médication morale ni médiation religieuse. Nous disons que cette loi.

naturelle est un *procédé*, une *invention*, une méthode fixe et mathématique, parce qu'elle fait consister le moyen d'associer, purement et simplement, dans la formation d'un *mécanisme* dont les lois d'équilibre, de combinaison et d'essor sont tout-à-fait *analogues* aux lois physiques et physiologiques, ainsi qu'aux lois générales de la statique et de la dynamique.

Le *groupe* formé spontanément par plusieurs individus attirés par goût et par vocation à un genre de travail, et composé d'autant d'individus de tout âge et de tout sexe que ce genre de travail peut comporter de divisions et subdivisions : voilà le premier noyau de l'atelier sociétaire.

La *SÉRIE* formée spontanément de la réunion de plusieurs groupes s'occupant de fonctions de même ordre et de même espèce, dans le but de combiner leurs efforts : voilà la première grande section de l'atelier sociétaire.

L'atelier sociétaire dans son unité constitue la *PHALANGE* ou corps industriel organisé, association de toutes les séries de groupes, habitant le même lieu et formant le même centre d'action.

Toutes ces démarcations se retrouvent, ou à peu près, dans l'état de morcellement. L'atelier général est la commune ; la série est figurée par les divers ateliers affectés à la même fonction ; le groupe, c'est chaque famille, chaque boutique, chaque domicile privé. Ce pendant la commune morcelée est, en quelque sorte, tissée d'éléments hétérogènes ; elle n'a d'unité que par la domination gouvernementale et administrative ; tous les faits de la vie usuelle sont en dehors de l'action collective. La série, formée de tous les individus de la même

profession , est en lutte et en discord par la concurrence anarchique ; le groupe est un peu mieux dessiné et soumis à l'unité d'action , mais à une unité *despotique* fondée sur l'arbitraire de la volonté du père de famille et du chef d'atelier.

Un pareil mode d'agglomération est le résultat fatal des circonstances extérieures. Et, de toutes les circonstances étrangères à la volonté libre de l'individu, celle qui exerce le plus d'empire sur la formation de la commune, sur le travail professionnel et sur la réunion en ménage pour la vie domestique , c'est le lien de famille, le fait de la naissance. Aussi, depuis le groupe familial ou professionnel jusqu'à la commune, tous les élémens de la vie sociale se trouvent-ils en essor subversif, c'est-à-dire dans des directions, ou fausses, ou contraires à leur nature.

Dans les directions diverses que peuvent suivre les forces, on remarque les faits suivans : ces divisions sont ou *contrastées*, ou *opposées*, ou *mobiles par alternance* : elles sont enfin *convergentes* ou *divergentes*. Le jeu du mécanisme social, tout comme le jeu du mécanisme passionnel de l'individu lui-même, consiste dans ces différens modes d'action de la force.

Ces différens modes d'action expliquent tout notre mécanisme social, lequel est un mécanisme en subversion, parce que les forces sont sans lien entre elles.—Ainsi les travaux agricoles et les travaux manufacturiers sont en contraste ; et ce contraste produit une concurrence hostile, parce qu'il n'y a point solidarité entre la culture et la fabrique.—L'intérêt du producteur est opposé à celui du consommateur, et cette opposition produit une guerre acharnée entre celui qui a et celui qui n'a pas.—Chacun

est, tour à tour, consommateur ou producteur, capitaliste ou travailleur ; et cet alternat de rôle, loin d'associer l'intérêt de l'individu à celui de la masse, ne fait que multiplier les *cas* de collision. — Enfin, tous les éléments, divergens entre eux, n'ont qu'un seul point de concurrence, le moi et l'intérêt personnel de chacun. De là, au lieu de l'équilibre et de l'unité d'action, la divergence de forces, le CHAOS GÉNÉRAL, avec quelques centres particuliers où l'ordre est maintenu par la force.

Pour avoir bien observé les *causes* de tous les effets de notre mécanisme industriel, M. Fourier est arrivé à trouver leur loi naturelle de *combinaison* et d'*association*. Sans rien changer à la nature des ressorts, il a pu leur faire produire des effets de *justice* et d'*harmonie*, au lieu des effets subversifs et discordans qu'ils produisent aujourd'hui.

Les causes principales de l'état ANTI-SOCIÉTAIRE étant l'*isolement* et l'*insolidarité* des forces, les conditions de l'état SOCIÉTAIRE ont été trouvées, dès qu'on s'est aperçu que, pour faire concorder les mêmes forces, il suffisait de les *combinaison* et de les rendre *solidaires*. Et le moyen tout naturel d'obtenir ce résultat, c'a été d'organiser toutes les opérations et toutes les fonctions de la vie sociale en mode COMPOSÉ et non plus en mode SIMPLE.

Le procédé *simpliste* ou *morcelé*, c'est la dissémination arbitraire sur chaque individu, ou sur chaque fonction d'une seule force, d'une seule des diverses conditions d'essor. EXEMPLE : un homme qui, dans un village de 500 familles, n'est intéressé qu'à un seul ménage privé, sous le rapport de la consommation ; à une seule industrie, sous le rapport du travail ; à une seule

maison, sous le rapport de la propriété ; à un seul dividende dans une seule opération, sous le rapport de la répartition du produit ; cet homme-là n'est pas un *sociétaire*, mais tout bonnement un simple particulier ou un particulier *simpliste*, étranger, indifférent, hostile à toutes les autres fonctions ou à tous les autres individus, et obligé de demander, à la morale du *devoir contre l'intérêt*, ses vertus sociales et patriotiques.

Le procédé *composé* ou *sériaire*, c'est la coexistence régulière de toutes les conditions d'essor sur chaque force et sur chaque individu, de telle sorte que chaque homme ou chaque classe se trouve par accord indirect ou direct, entièrement *IDENTIFIÉ d'intérêt et d'action* avec tous les autres hommes et toutes les autres choses. Exemple : un homme, dans une commune, est intéressé pour sa consommation individuelle dans le ménage composé et unitaire de 500 familles ; il est intéressé, comme travailleur, aux fonctions de culture, fabrique, commerce, éducation, etc. ; comme propriétaire, à tout l'ensemble des objets mobiliers ou immobiliers compris dans la sphère d'association ; il est associé à titre de capital, travail et talent **A LA FOIS**, à tous les *dividendes* et *sous-dividendes* de la **SOMME TOTALE** du produit de la commune. Cet homme-là est vraiment *sociétaire*, et, au lieu d'être un particulier, il est, de *droit* et de *fait*, au prorata de sa mise et de sa valeur personnelle, l'ASSOCIATION PERSONNIFIÉE.

Par conséquent, dans le mécanisme *sériaire*, toutes les forces, chacune pour elle-même et chacune pour toutes les autres ensemble, servent au même but et concourent au même centre d'action. Elles sont, **TOUR A TOUR**, en opposition et en essor identique ;

mais le mécanisme fonctionne toujours TOUT A-LA-FOIS, parce que l'opposition des forces est compensée, et qu'elles sont en équilibre par rapport à un même centre de gravité.

Je demande pardon de m'être tenu si long-tems dans une sphère aussi abstraite; mais une fois qu'on se sera pénétré, par de nombreuses applications, de la valeur générale et universelle des principes que nous venons de poser, on sentira que ce langage n'est pas obscur, mais seulement inusité. Ce n'est point là de la métaphysique, c'est de la *mathématique sociale*; ce sont les premiers élémens du *calcul sociétaire*. Or, quand il s'agit de *moyen*, il doit être question de science, de science pure et positive, et non d'une vaine phraséologie littéraire.

Appliquons le *moyen d'associer* aux opérations de PRODUCTION, de CONSOMMATION et de RÉPARTITION dans la *commune sociétaire*, et l'on va voir comment, à l'aide d'EQUILIBRE COMPENSATIF par *alternat de contrastes* et d'*identités*, l'association, la solidarité, la division du travail et la combinaison des efforts, l'accord parfait de l'intérêt individuel avec l'intérêt collectif, s'établissent naturellement, dans toutes les branches du système industriel.

Problème d'ASSOCIATION pour une commune, en production, consommation et répartition.—Etant donnée une réunion de 500 familles produisant, consommant et participant dans un même lieu, trouver le moyen que : — chacun participe aux profits suivant sa coopération, aux dépenses suivant sa consommation; — qu'il y ait accord d'intérêt, 1^o entre les producteurs et les con-

sommateurs ; 2° entre les producteurs, les consommateurs et les participateurs ; — que le luxe et le confort de la consommation ne soient point sacrifiés aux désirs d'accumulation naturels chez les producteurs, et que, par rapport à la répartition, la prodigalité du consommateur ne détruise par les fruits de l'économie parcimonieuse du producteur.

Solution. — Ces 500 familles forment une seule commune dont les intérêts s'expriment par trois termes principaux. Chaque individu intervient dans plusieurs séries et dans plusieurs *groupes*, soit qu'il s'agisse de production, de consommation ou de distribution. — de cette façon, chacun se trouve lié et *engrené*, par son propre intérêt, à tout le mécanisme social. — Ces intérêts *rivaux* se font équilibre l'un à l'autre. — Ainsi, le consommateur, consommant sa propre chose, s'évertue à la ménager, et ne cherche pas à déprécier la production, car il recevrait le contre-coup au moment de la répartition. De même, le producteur est intéressé, à titre de consommateur, à ce qu'au moment de la répartition l'évaluation ne soit pas portée trop haut. — La même *justice compensative* a lieu pour tous les cas et pour tous les objets à la fois.

Problème de la PRODUCTION, en association. — Etant donnée une réunion de 500 familles de travailleurs, organiser le travail de telle façon que chacun puisse intervenir librement à tous les travaux, et n'y intervienne que selon son désir ; — de manière que l'unité d'action soit obtenue en même tems que la plus grande division d'efforts ; — de manière que les travaux les plus variés et les plus opposés puissent co-exister dans le même

atelier et contribuer tous à la fois à augmenter la production générale.

Solution. L'organisation d'un grand nombre de groupes et de séries permet que chacun trouve son attraction, et le grand nombre des sociétaires, doués de vocations diverses, assure à chaque branche de travail un ouvrier. La DIVISION la plus minime de tous les travaux a lieu par la formation des *groupes*, qui choisissent chacun une *variété*, et par la constitution intérieure du groupe, où chaque individu (homme, femme ou enfant) choisit une *parcelle* de fonction. La COMBINAISON de tous les efforts a lieu par l'agencement, en une même SÉRIE, des différens groupes, s'occupant des variétés d'une même fonction, par l'agencement des SÉRIES s'occupant d'un même genre de travail, en PHALANGE, associée pour les diverses variétés, les diverses espèces, les divers genres de travaux. Le travail en courtes séances permet à chaque individu de se lier à plusieurs groupes dans plusieurs séries; les *diverses* séries, fonctionnant TOUR A TOUR, se font une concurrence d'*émulation*; toutes ces diverses séries, se trouvant composées des mêmes individus, ou plutôt chaque individu se trouvant lié directement ou indirectement à différens groupes dans les différentes séries, la concurrence a pour effet de multiplier les efforts, sans les mettre en collision.

Problème de la CONSOMMATION, en association :

Etant donnée une réunion de trois cent familles, ordonner la consommation, c'est-à-dire, le travail domestique (alimentation, vêtement, logement, etc., etc.), de manière à ce que chacun soit servi selon ses goûts et ses besoins; — de manière que l'*unité*.

de *préparation* soit obtenue en même tems que la plus grande variété dans les formes de l'apprêt ; — de manière que les apprêts les plus minutieusement variés, et correspondant aux goûts les plus opposés, loin de nuire à l'économie du grand ménage sociétaire, diminuent la dépense et contribuent à la répartir proportionnellement.

Solution. Tous les produits du travail sociétaire sont préparés en SÉRIES GRADUÉES, suivant toutes les nuances de leurs propriétés naturelles : ils correspondent par là à l'échelle des goûts. Un tel mode de préparation n'est pas praticable dans le ménage familial, tandisqu'il est naturel et nécessaire dans le ménage sociétaire. Toutes les variétés et tous les genres d'alimens se divisent en groupes et séries, pour lesquels la préparation fonctionne tour à tour avec tous ses moyens. L'agencement des séries fait que rien ne se perd, la division des groupes fait que tout s'emploie à propos ; la répartition sériaire des consommateurs et des objets à consommer donne un *débouché certain* à tous les produits.

Problème de la RÉPARTITION, en association :

Etant donnée une somme de produits à répartir entre 500 familles, ordonner la répartition de manière que chacun obtienne une part proportionnelle à sa mise en *travail, talent et capital* ; — de manière qu'il y ait ACCORD UNANIME de tous les sociétaires sur le lot attribué à chacun ; — de manière que l'opposition des trois titres de répartition, *travail, talent, capital*, soit une garantie de justice et non un obstacle.

Solution. — Parle mécanisme des séries, chacun peut

prendre part au travail à peu près dans toutes ses directions. Dans les différens groupes où il travaille, chacun, en raison de son *talent*, obtient des *grades* qui sont autant de degrés différens et inégaux dans l'échelle de répartition. La mise, en capital, servant *unitairement* à tout le système de la production, donne droit sur la somme *totale* des produits. L'accord unanime résulte de ce que chacun est *lié et engrené* DIRECTEMENT par son travail et son talent, INDIRECTEMENT par son capital, à l'intégralité de la répartition : par là tous les sociétaires ont un intérêt absolument identique. — La compensation des prétentions diverses et opposées résulte de ce que chacun ne peut vouloir faire pencher la balance du côté de son talent, sans être sollicité, d'un autre côté, par une valeur équivalente de son *travail* ou de son *capital*. Dans toutes les séries chacun a les trois parts ; l'intervention en QUALITÉ, c'est-à-dire en talent, et l'intervention en QUANTITÉ, c'est-à-dire en travail et en capital, se font tour à tour équilibre ; la justice envers autrui a pour *garantie*, sinon pour motif, le soin de son propre intérêt et de ses propres affaires.

Ainsi, dans la PRODUCTION, la CONSOMMATION et la DISTRIBUTION, l'UNITÉ SOCIÉTAIRE est sans cesse maintenue par le *croisement* et la *compensation* de tous les intérêts *rivaux*, soit dans le même individu, soit dans l'association entière.

On voit donc bien que M. Fourier a découvert un *moyen mathématique* d'associer entre elles des masses données d'individus ; que ce moyen se réduit, comme nous l'avons déjà dit, à appliquer, dans une circonscription industrielle déterminée, le procédé de groupes et séries de groupes *rivalisées, engrenées, contrastées* et UNI-

TARISÉES.—On doit voir également que la meilleure garantie de la bonté de ce procédé vient de ce qu'il prend son point d'appui là même où l'on n'avait encore trouvé que des *obstacles* à l'association, savoir: dans l'INTÉRÊT et l'ÉGOÏSME de l'individu humain, dans la variété et l'opposition des formes d'égoïsme ou d'intérêt chez les différens individus.

Mais, quelque irréfragable que soit ce MOYEN en lui-même, c'est seulement la *loi intérieure* d'une forme sociale, qui n'est pas encore réalisée. Il faut chercher maintenant les VOIES que les hommes, munis de ce *levier qui soulève le monde*, doivent suivre, en France et en 1855, pour accomplir la fondation du régime sociétaire, et pour retourner, de subversion en harmonie, le mécanisme de l'association humaine, depuis la *commune* jusqu'à l'EMPIRE, depuis l'EMPIRE jusqu'à la gestion du GLOBE ENTIER.

§ 7. EXÉCUTION PRATIQUE.

Colonie de Condé.—Difficultés de Réalisation.

Avoir indiqué et précisé la chose à faire, c'est beaucoup; avoir trouvé le moyen de lever tous les obstacles et même de les faire servir au but, c'est encore mieux, sans doute. Mais il reste une dernière opération pour le moins aussi hardie et aussi difficile que les deux autres. Cette difficulté est telle que rarement on trouve réunies dans les mêmes hommes la faculté d'inventer et la faculté de mettre à exécution. Pour arriver à une réalité extérieure et vivante, il faut l'intervention de tous les élémens de l'activité humaine; il faut, avec le génie et le talent, le concours des masses et surtout de la

force matérielle : bien entendu que lorsqu'il s'agit d'une œuvre d'association industrielle, la force matérielle, c'est le *capital*. — Entre le travail de théorie et d'invention, qui rend une œuvre *rationnelle* et *possible*, et le travail d'exécution pratique, qui fait de cette œuvre quelque chose de *visible* et de *réel*, il y a un intervalle immense. On n'arrive à combler cet intervalle que par beaucoup de tems, beaucoup d'efforts, par une réunion de caractères doués d'aptitudes diverses et même opposées.

Ce qui est vrai pour tous les faits produits par l'activité humaine, depuis le plus simple jusqu'au plus élevé, ce qui est vrai pour la construction d'une maison aussi bien que pour l'exécution d'une route et d'un canal, s'applique à *fortiori* au travail qui doit amener la fondation du régime sociétaire, soit dans une *Commune* considérée comme noyau élémentaire de l'association humaine, soit dans une hiérarchie de communes ou phalanges associées entre elles. A ce compte, on pourrait dire que la fondation du régime sociétaire est la plus difficile tâche dévolue à l'homme dans l'accomplissement de sa destinée, de même que la découverte et l'intelligence des *lois naturelles* de l'association indiquent que la puissance créatrice de l'homme est arrivée à son *summum* d'élévation.

Je sais bien que M. Fourier démontre avec une admirable justesse comment l'application de son procédé sera plus rapide et plus facile que l'exécution du moindre perfectionnement en science, en industrie, ou dans toute autre sphère du travail social. Le procédé sociétaire, en effet, atteint à la fois et d'un seul coup tous les faits de la

vie individuelle et collective; il va droit au fond et au point d'origine de toute action humaine; il organise le CORPS SOCIAL pour toutes ses fonctions. Mais pourtant je crois qu'il faut réduire la différence des résultats obtenus en opérant par le mode simple ou par le mode composé, à une limite beaucoup plus restreinte. — Par exemple, si, en employant le mode simple, on n'est jamais parvenu et l'on ne peut parvenir sans encombre et sans froissement, à *généraliser* les perfectionnemens secondaires, on peut dire que, par le mode composé, nous avons au moins la certitude d'arriver au bien et de réaliser pour toute l'espèce humaine les meilleures conditions d'existence et de perfectionnement. Ainsi toutes les améliorations, tentées jusqu'ici, ont échoué ou bien sont encore loin de venir à terme : l'établissement des *unités métriques et arithmétiques*, l'unité de langage, l'unité commerciale, utopie rêvée par les économistes sous le nom de liberté du commerce, etc. — Eh bien ! toutes ces améliorations secondaires seront les conséquences forcées et très rapides du régime sociétaire qui aura établi l'unité d'action et d'intérêts dans les faits primordiaux et élémentaires de la vie sociale ou individuelle : *travail, consommation, répartition, vêtement, habitation, alimentation*, etc., etc.

Du côté du MORCELLEMENT, il y avait impossibilité absolue, vice radical; du côté de l'ASSOCIATION, nous avons maintenant *possibilité* scientifiquement établie et succès garanti. Mais la difficulté n'en est pas moins immense : l'humanité n'arrivera à son état normal que par un accouchement laborieux. Le fœtus social est en subversion comme le fœtus individuel, et le travail de *délivrance* exige des épaules d'Atlas.

Ici nous devons nous garder nous-mêmes de croire que tout est fini parce que le moyen est trouvé. Nous devons surtout dissiper l'illusion des débonnaires humains qui, nous entendant annoncer que nous possédons ce moyen d'associer, au lieu de se chercher à eux-mêmes une tâche à remplir pour nous aider, se tiennent devant nous les oreilles dressées, *arrectis auribus*, ouvrant de grands yeux pour voir un miracle et tendant de longs bras pour saisir un prodige. L'association a aussi ses badauds.

Ne rencontrons-nous pas souvent des hommes qui nous disent : « Oh ! le *Phalanstère* est une belle chose ; il faut avouer que nous serons bien heureux s'il s'établit. Y a-t-il une place pour moi ou pour les miens ?—Lorsque vous aurez réussi, on vous élèvera des statues. »—Statues vous-mêmes, leur répondrai-je, car si vous vous contentez de nous distribuer de l'eau bénite, et qu'après nous avoir salué de la main, vous vous en allez, comme de coutume, prendre la ration constitutionnelle de quinze ou vingt journaux quotidiens, qui vous parlent quotidiennement de ce qui ne vous touche guère et vous tiennent toujours dans la grande route politique que la *belle chose* nommée *Phalanstère* vous démontre être une ornière stérile, souillée du sang des bourreaux et des victimes ; si, vous, prétendus partisans des idées d'association, vous demeurez, *quand même* et avant tout, républicains, légitimistes ou juste-milieu, l'association ne réussira point, vos enfans n'auront pas de place ; et nous-mêmes, nous n'aurons ni autels, ni statues.—Ne nous arrive-t-il pas plus fréquemment encore de voir venir à nous des hommes à figure allongée qui, après avoir lu les ouvrages où le *moyen* se trouve

exposé et démontré, nous disent d'un air contrit : « Hé ! vous nous avez annoncé un moyen, du positif, du réel, mais nous n'avons rien vu qu'une *théorie*. » Hélas ! oui, notre moyen n'est qu'une théorie et cette théorie est écrite dans un livre. Malheureusement un livre ne donne ni à boire, ni à manger, ni à dormir ; toutes choses éminemment positives. Ce n'est pas notre faute, si, en fait de *moyens*, vous ne connaissez que le système des contes de fées, et si votre esprit positif l'est assez peu pour croire aux baguettes magiques. Un moyen n'est pas un *résultat* : c'est un instrument de travail, et pas autre chose. Que le travail soit possible et fructueux, cela suffit ; car, grâce à l'obscurantisme et à la routine, la fondation du régime sociétaire n'est pas une *industrie attrayante*.

C'est donc en présence d'un horizon bien étroit, bien brumeux, sur un champ encore en friche et couvert de ronces qu'il faut se placer pour travailler à l'exécution de cette réforme industrielle qui sera la fin des déceptions politiques et le commencement de la sagesse sociétaire.

Nous avons déjà par derrière nous un passé qui est un terrible enseignement. Depuis 1808 la question est posée et résolue par un homme ; il reste dix ans sans écho. Au bout de dix ans un disciple, *une* disciple et quelques amis se réunissent, le TRAITÉ DE L'ASSOCIATION est publié ; personne n'entend, personne n'écoute. En juin dernier, une feuille hebdomadaire s'organise, elle remue toutes les questions, frappe à toutes les portes ; l'effet est à peine sensible ; conspiration de silence, ou plutôt mutisme par ignorance ou préoccupation, dédain obstiné par orgueil, et par la médiocrité.

crité jalouse des parleurs de vertu. L'argent nous manque pour obtenir la publicité commerciale ; nous n'avons pas appris encore comment se *débite* une idée ; nous ne savons pas encore que, dans notre société mercantile , la vérité est à l'enchère du charlatanisme ; nous ignorons le vrai moyen , non pas de faire lire un livre aux journalistes (les journalistes ne lisent pas , ils inventent), mais le vrai moyen de leur faire dire que le livre qu'ils n'ont pas lu est admirable, sublime, que l'affaire qu'ils n'ont pas examinée est excellente ; moyen bien simple cependant, qui consiste à se faire à soi-même son panégyrique et en obtenir l'insertion par son argent, ou par ses camarades.

Cependant, grâce à quelques expédiens de ce genre, nous obtenons un petit nombre de lecteurs. Les *Colonies agricoles* deviennent à l'ordre du jour, et nous avons la *Colonie sociétaire*, fondée à Condé.

Notre première société demandait quatre millions. La société formée par M. DULARY réduit l'affaire à une échelle inférieure et borne le fonds social à 1,200,000 francs. Toutes les précautions sont prises pour ne choquer ni les mœurs, ni les institutions de notre société , si moralement instituée. Toutes les garanties de sécurité industrielle sont données avec une prudence méticuleuse, l'autorisation est très humblement demandée à l'autorité, etc. Qu'arrive-t-il ? Les actionnaires d'aujourd'hui sont ceux que nous avons déjà avant la publication de l'acte de société. Et pendant qu'on prodigue d'autre part les millions et les cent mille francs, il nous arrive quelques rognures d'action, celui-ci 500, celui-là 100 fr., toujours en proportion inverse de la richesse , les ri-

ches offrant le moins et les pauvres le plus. Et toute l'opération a marché par le dévouement et le zèle de quatre ou cinq capitalistes, parmi lesquels un seul a plus fait que tous les autres à la fois !

Nous disons hautement toutes ces choses, parce qu'on ne gagne rien au mensonge ou à la jactance ; parce que nous devons, avant tout, dire la vérité ; parce que, quels que soient les obstacles, ce qui est bon est bon, et sera réalisé ; parce que, lors même que le public continuerait à se montrer aussi lent à nous aider, l'expérience n'en aura pas moins lieu ; et parce qu'enfin le courage des premiers fondateurs les conduira au but, tôt ou tard. Nous disons toutes ces choses pour l'édification de ceux qui s'occupent d'améliorations sociales, et pour notre propre édification, à nous autres, qui, possédant la science, connaissant le but et le moyen, sommes portés par nature à franchir rapidement la distance qui sépare l'idée du fait, et à mesurer, à notre aune, une société qui n'a ni nos antécédens intellectuels, ni nos sympathies, ni le feu sacré auquel s'allume l'audace de l'innovation. — En établissant un journal, et en prenant, à titre d'*ingénieurs sociétaires*, la responsabilité d'une fondation expérimentale, nous avons commencé notre éducation d'hommes d'exécution, de *faiseurs d'affaires*. Nous ferons cette éducation-là comme nous avons fait l'autre, avec du travail, du courage, de la patience ; avec cette adresse énergique et souple qui ne s'achoppe point aux obstacles, et qui, plutôt que de se briser à renverser des montagnes, les toise d'un coup-d'œil pour les gravir pas à pas. Nous ferons cette éducation-là, peut-être aux dépens de quelques espérances, au prix de quelques désappointemens, au grand détriment de

notre enthousiasme et de notre énergie, mais certainement nous arriverons, à force d'être dociles à la réalité; à force d'être fidèles à la science de l'homme, et surtout à la connaissance des hommes nos contemporains, qui se disent *civilisés*.

§ 8. LA RÉFORME INDUSTRIELLE N'EST INCOMPATIBLE NI AVEC LES LOIS NI AVEC LES MOEURS DE LA SOCIÉTÉ ACTUELLE.

L'essentiel est de se bien rendre compte de toutes les voies d'exécution qui s'ouvrent devant la *théorie sociétaire*. Elle est marquée d'une triple empreinte au moyen de laquelle elle peut s'infiltrer dans la société, par les pores déjà ouverts, lors même que le mouvement d'imitation instantanée et soudaine ne viendrait pas faire du passage de l'état *anti-sociétaire* à l'état *sociétaire*, UN CHANGEMENT A VUE.—1^o Comme œuvre d'innovation, la *théorie sociétaire* procède par *voie expérimentale*. 2^o Comme *affaire*, la Réforme Industrielle s'exécute avec toutes les garanties inventées par la *méfiance*, qui, dans l'état *anti-sociétaire*, est bien réellement la mère de toute sûreté. 3^o Enfin comme œuvre sociale et politique, elle peut marcher selon les voies-reconnues *lé-gales*: elle n'a besoin d'aucun changement dans les institutions actuelles de la France.

J'insisterai particulièrement sur ces trois points.

Une innovation qui exige de l'homme l'abolition de ses penchans, le sacrifice de ses intérêts, qui prétend transformer la *nature* des individus, et qui, pour cela,

demande le pouvoir au nom de Dieu ou de la loi ; une innovation qui commence la réforme par un empire, et qui marche sans boussole, se trouve évidemment dans des conditions impossibles à accepter. Mais, par le procédé de M. Fourier, la *voie expérimentale* est ouverte, pour la première fois, à la science sociale. Ce procédé peut être appliqué en petite échelle, et tenté *dubitativaement*. S'il réussit sur une association de 1200 personnes, de 600 personnes même, la société prendra des mesures pour en généraliser l'exécution : si l'expérience ne donne pas de résultats, il n'y aura qu'une grande tentative de plus dans cette direction *sociétaire*, où tous les hommes avancés voient aujourd'hui l'issue de la crise politique.

Comme *affaire industrielle*, l'expérience n'est contraire à aucune des lois, à aucun des usages de la société contemporaine. C'est une affaire, en quelque sorte, à double face :

1° Si le procédé nouveau est inapplicable, les choses se passent comme pour une entreprise ordinaire : *hypothèque, intérêts garantis* aux actionnaires fondateurs ; *travail, subsistance et minimum de salaire* assurés aux ouvriers.

2° Si le succès couronne l'œuvre : aux actionnaires, d'immenses bénéfices ; aux travailleurs, l'abondance, le travail attrayant, la répartition proportionnelle ; au monde, la *réforme industrielle* . . . D'après nos calculs, ce cas extraordinaire est évidemment assuré.

Comme *œuvre sociale*, soit qu'on ne la considère que dans l'expérience préparatoire tentée sur quelques établissemens isolés, soit qu'on la considère comme un mouvement qui tend à s'universaliser aussitôt que

l'expérience aura réussi, la RÉFORME INDUSTRIELLE n'est en contradiction formelle ni avec les mœurs, ni avec les opinions, ni avec les lois morales, civiles, politiques et religieuses du régime anti-sociétaire.

La *réforme industrielle*, comme nous l'avons déjà dit, est notre *point commun* avec la société contemporaine.

Personne ne conteste les avantages économiques de la gestion sociétaire, personne ne nie l'augmentation de produit qui naîtra de l'organisation régulière du travail, personne ne trouve à redire que la richesse sociale soit répartie à chacun suivant sa mise en CAPITAL, TRAVAIL et TALENT. Tout le monde désire un pareil ordre et en cherche la loi. On ne nous présente d'objections sérieuses que sur l'*attraction passionnée*, sur les mœurs, etc., etc.

Eh bien ! pour tout ce qui se rapporte aux relations passionnelles, nous pouvons dire bien hardiment que, quelles que soient nos convictions individuelles, l'œuvre en vue de laquelle nous nous sommes réunis, en ce moment, est tout-à-fait détachée des autres conséquences de la Théorie Sociétaire ; tout-à-fait étrangère aux applications *morales* que plus tard on pourra faire, et dont l'humanité sera toujours *libre* de s'abstenir, si elle les reconnaît contraires à sa conscience, à la justice, à la vérité.

Changer les conditions de *travail*, de *production*, de *consommation*, de *répartition*, voilà tout ce que nous voulons et pouvons faire aujourd'hui.

Quelques personnes ne sachant comment nier la valeur de notre procédé d'association industrielle s'efforcent de l'écarter par des *finis de non-recevoir*. Ces philosophes chicanes, la bouche pleine de vertu et de morale, s'en vont répétant par tout que la *réforme industrielle* telle que nous la présentons n'est

qu'un leurre ou une illusion niaise, qu'elle entraîne nécessairement l'application de toutes les idées de M. Fourier sur les *mœurs*, sur les relations d'amour et de famille qui résulteront de l'état sociétaire. *Tout est lié dans la théorie nouvelle*, disent-ils, et ceux-là seuls ont quelque logique qui croient aux bacchantes, aux bayadères, aux faquirs, voire même au membre unitaire dévolu aux habitans du soleil. Là-dessus les philosophes, amateurs de logique, s'appuient sur ces résultats parce qu'ils sont bizarres et ne veulent même pas s'inquiéter de nos vues industrielles, sous prétexte que *notre morale* répugne à *leur* conscience, laquelle conscience est identique à la conscience du genre humain. Car on sait bien que les philosophes ne se font pas faute de prêter à la conscience du genre humain tous les caprices de leur imagination et toutes les aberrations de leur raison individuelle.—Il est tems d'en finir avec cette argumentation de mauvaise volonté et de mauvaise logique.

Oui, tout est lié dans l'univers, mais ce lien peut fort bien ne s'être pas réfléchi d'une manière absolument exacte dans la tête d'un homme. — M. Fourier n'est pas Dieu : il peut s'être trompé dans ses calculs, et l'inexactitude est d'autant plus probable qu'il aura spéculé dans une sphère plus éloignée du cercle habituel de nos études et de nos méditations. Ainsi, selon les lois de l'esprit humain, il se trouvera sans doute beaucoup plus de résultats hasardés dans la théorie des *relations passionnelles* que dans les *relations industrielles*, beaucoup plus de déductions exagérées et même fausses dans le *système cosmogonique* que dans la *théorie du mouvement social*. C'est pourquoi la bonne foi et la bonne logique doivent

appuyer toutes les objections sur le point de départ ; cette méthode est la seule qui puisse donner des bases solides, et à la conviction des partisans de la *théorie* de M. Fourier, et à la discussion de ses adversaires. Qu'on essaie donc de s'isoler et de s'abstraire dans les lois du *mécanisme industriel*, découvertes et exposées par Fourier, on verra qu'elles satisfont à toutes les conditions imaginables de justice, de vérité, de bien-être, de richesse et d'économie. Une fois bien assurés de ce point, que nous reste-t-il à faire avant d'aller plus loin ? Réaliser ce qui nous paraît actuellement utile et possible, et réserver, à demain, l'affaire très sérieuse des relations morales.

Dans la fatalité matérielle d'éducation, de préjugés, d'ignorance, de dénuement et de misère sous le poids de laquelle nous gémissons, *le cœur n'est pas libre* : nous ne pouvons avoir aucun sentiment exact de la véritable *moralité sociale*. — Il est par conséquent défendu à tout homme, qu'il soit ou non disciple de Fourier, de vouloir imposer à l'humanité et aux différens caractères humains les lois arbitraires de sa conscience individuelle. Il ne peut être question d'*autres mœurs* que dans un *autre milieu social*. Occupons-nous donc, avant tout, de changer les circonstances extérieures qui oppriment l'humanité et la maintiennent sous le triple joug du travail répugnant, de l'exploitation industrielle et de l'insolidarité des relations morcelées. Donnons la liberté à l'esprit et au cœur, et laissons faire l'humanité ; car c'est ici que l'essor naturel de la volonté viendra nier ou affirmer la théorie des caractères exposée par Fourier ; c'est ici que la science doit se mettre aux ordres de la conscience et de la liberté. Pour moi, je déclare que je me

défie sur ce point, même de ma propre conscience, bien que j'admette la plupart des vues de Fourier sur les relations passionnelles. Mais ce dont je suis convaincu avant tout, c'est que dans la société actuelle, qui parle tant de morale, il n'y a que débauche, mauvaises mœurs, intrigues, mensonge, exploitation, jalousie tyrannique, esclavage de l'homme, de la femme, de l'enfant, oppression du cœur et de la liberté; ce dont je suis convaincu avant tout, c'est que si la *monogamie exclusive* est la *loi naturelle* de l'humanité, cette loi ne peut avoir d'application réelle que dans le régime sociétaire où l'on pourra se marier jeune, où le choix sera libre, où la subsistance et l'éducation des enfans seront assurées. Ce dont je suis plus certain encore, c'est qu'il est fort possible de travailler en *courtes séances* sans se marier en courte période; c'est qu'on peut être rétribué sociétairement, suivant CAPITAL, TRAVAIL et TALENT, et cesser de subir l'exploitation du salaire, sans faire partie d'une corporation de Bacchants et Bacchantes; que, sans abandonner son conjoint et sa famille, on peut fort bien s'accommoder de la vie domestique dans le ménage sociétaire.

Ainsi tous les scrupules doivent être levés; et il est facile de voir non seulement que le régime d'*association industrielle* n'est pas contraire à la *morale* admise aujourd'hui, mais, bien plus, que cette morale ne peut être pratiquée et praticable que dans l'ordre sociétaire. Il en est de même de toutes nos lois civiles, politiques et religieuses. C'est ce que nous croyons avoir déjà suffisamment démontré.

La difficulté se trouve donc ramenée à ce point

unique : Comment s'opérera le mouvement d'exécution qui doit amener le passage du régime d'industrie morcelée au régime d'industrie sociétaire ?

§ 9. FONDATION DU RÉGIME SOCIÉTAIRE.

Hypothèses de Réalisation. — Double action des Fondateurs.

Le mouvement d'exécution a commencé, dans l'ordre matériel, par la fondation de la colonie de Condé; mais il a fallu le préparer par des enseignemens, par des discussions, par une polémique active avec la société. La publication de la *Théorie* a précédé de 24 ans la première tentative de réalisation ! Ceci nous indique tout naturellement que les efforts spirituels de la théorie et de la propagation seront long-tems encore en avant de la pratique. Si donc, aux yeux de ceux qui suivront le mouvement, les résultats réels doivent être le meilleur argument, n'oublions pas qu'une publicité bien assise sera toujours le meilleur instrument pour obtenir les ressources nécessaires aux diverses fondations.

On demande quelquefois si une expérience suffira, ou bien s'il en faudra plusieurs : c'est une question oiseuse. Il est clair que le moyen le plus sûr de déterminer un second effort, c'est d'en faire un premier. Il est clair encore qu'il sera plus facile de trouver la somme nécessaire pour une fondation en grande échelle, sitôt qu'on verra en activité une réunion de 600 personnes.

D'ailleurs, comme nous l'avons dit, si pour trouver un moyen, il suffit d'un homme, pour exécuter une œu-

vre, et surtout une œuvre sociale, il faut le concours de tous les hommes. — Or, dans l'état morcelé, la dispersion des individus, la confusion des langues, l'absence de toute organisation régulière pour apprécier et juger les découvertes, les positions fausses, etc., etc., sont des obstacles énormes à soulever. Et il est impossible de croire que, dès le principe surtout, le mouvement puisse s'opérer avec netteté, avec précision, et suivant les prévisions de la science. Aussi, dans le travail d'exécution, faut-il toujours tenir compte de tous les accidents provenant de la fatalité extérieure.

La théorie est à la pratique ce que la géométrie est à la nature. C'est avec la ligne et le cercle, avec le triangle et la courbe, que nous expliquons le mécanisme de toutes les formes possibles dans l'univers; et cependant il n'y a, dans la réalité *naturelle*, ni la ligne droite, ni la ligne courbe, ni le triangle, ni le cercle, selon toute la rigueur des proportions mathématiques. — Encore une fois, la théorie est un instrument de travail, et ceux qui la possèdent, pour l'appliquer, doivent avoir toujours devant eux le champ infini de l'IMPRÉVU. Il faut qu'ils se montrent dociles aux circonstances et habiles à en tirer parti. Sous ce rapport, la parabole du prophète musulman est une grande vérité. Le novateur appelle à lui la montagne : quand la montagne ne vient pas, il faut aller vers elle.

Jamais cette distinction, entre le point de vue *géométrique* et le point de vue *réel*, n'a été de meilleure application que dans l'hypothèse d'exécution conçue par l'inventeur du procédé sociétaire.

Voyez comme, dans l'élan de son inspiration, il

dompte le fait et le règle au compas absolu de la théorie :

« Il y a , dit-il , pour l'homme vivant en société un état normal ; cet état normal, c'est l'*association*. Le procédé d'*association* est le même que celui qui met l'univers en mouvement et le maintient en équilibre. Voici la loi naturelle des relations humaines. Cette loi est une et universelle ; qu'on l'applique et qu'on l'expérimente dans une circonscription donnée. — Une fois la première expérience terminée : *IMITATION SUBITE*. — Pour trouver la loi, il fallait *un* inventeur, pour enseigner la loi il faut *un* orateur, pour faire l'expérience il suffit d'*un* fondateur. » Hélas ! la réalité a été un démenti perpétuel à cette *unité théorique*. Logiquement, l'inventeur a raison ; mais, dans ce monde à rebours, les choses se sont passées en *raison inverse* de la saine logique.

Au lieu de commencer par découvrir la théorie d'*association sérieuse*, PLUSIEURS novateurs et prophètes ont parlé au nom de l'*association* ; ils l'ont discréditée aux yeux de la foule, en même tems qu'ils la préparaient dans les esprits méditatifs. — Au lieu de commencer par *un orateur*, la propagation a commencé par un homme inhabile à la parole. Et aujourd'hui que *plusieurs* orateurs et *plusieurs* écrivains parlent et écrivent chaque jour, l'humanité, assourdie par les sophistes et la vue obscurcie par les ténèbres, ne voit et n'entend encore qu'en la personne de quelques individus qui ont compris le *monde nouveau*. Et ceux-là encore, peut-être n'ont-ils compris que parce qu'ils étaient bien jeunes et presque sans lien dans la société ancienne. Au lieu d'un CANDIDAT PUISSANT et susceptible d'attirer par l'éclat

de sa fortune , par son pouvoir et son influence , nous avons trouvé quelques actionnaires isolés , peu connus , disposant de sommes fort exigües. Celui qui , le premier , a osé engager à l'œuvre d'association , et un capital considérable , et un nom revêtu officiellement de la confiance nationale , le *Député de Seine-et-Oise* , n'est malheureusement ni Rotschild ni Mirabeau. Et plus malheureusement encore les grands financiers à qui l'on va parler d'organiser le travail , répondent qu'ils ne croient qu'à la routine ; les Mirabeau à qui l'on va parler de l'esclavage du salaire , et auxquels on présente le régime de *vraie liberté industrielle* comme cause première de la *liberté civile et religieuse dans les deux mondes* , ces Mirabeau au cœur vide et à la parole bouffie , ces Mirabeau qui suivent la foule pourvu qu'elle batte des mains et qui n'ont pas le courage de soutenir la vérité inconnue , ces parleurs de vertu et de dévouement vous répondent que leurs *préoccupations politiques* les empêchent de rien étudier et de rien comprendre de nouveau. Comme s'il y avait , au monde , quelque chose de plus profondément POLITIQUE que de commencer la RÉFORME SOCIALE par la *réforme industrielle* !

Quant à l'imitation subite , n'oublions pas que l'homme , dans son instinct d'imitation , est plutôt encore un *singe* qu'un *artiste*. Le plus souvent il n'imité pas le bon parce que c'est bon , le vrai parce que c'est vrai ; il imite et il suit la MODE et la PUISSANCE. C'est ainsi qu'il est plus facile à un homme haut placé par son rang , sa fortune ou sa renommée , de faire adopter et propager mille erreurs , mille coutumes absurdes , qu'il n'est possible à un homme obscur de faire admettre une vérité , un

usage. Pour réussir, il faut donc, outre des *faits positifs*, des circonstances extérieures qui fassent valoir ces faits.

De là deux actions tout à fait parallèles : l'action *intérieure* et l'action *extérieure*.

L'action *intérieure* se compose de deux termes : 1^o mouvement *intellectuel* par la presse, la parole, l'enseignement au nom de la théorie nouvelle ; 2^o mouvement d'*exécution* par la fondation d'établissements sociaux.

L'action *extérieure* se compose également de deux termes identiques : 1^o intervention dans le mouvement intellectuel de la société contemporaine, en remaniant, avec les principes et les procédés de la théorie générale du mouvement, toutes les sciences, et particulièrement les sciences morales et politiques ; en nous associant à tous les efforts de la presse, en prenant une couleur et une attitude au milieu des événemens politiques ; 2^o intervention dans la gestion des intérêts pratiques, soit de l'industrie, soit de l'administration ; action améliorative dans toutes les institutions de prévoyance et d'organisation industrielle ; travaux destinés à préparer les grandes opérations de *garantisme* qui seront nécessaires pour régler les relations commerciales des villes et des divers Etats, tant que la gestion unitaire ne sera pas universalisée.

Voilà le champ immense qui est ouvert devant tous ceux qui voudront travailler à la fondation du régime social.

Il n'est pas un homme, quelle que soit sa position, de quelque capacité qu'il soit doué, qui ne puisse prendre part à ce travail, et qui ne trouve immédiatement

grand profit à en tirer pour lui-même. Car, bien évidemment, *l'instrument scientifique* qui a servi de méthode à Fourier est le plus puissant levier que l'esprit humain ait encore eu à sa disposition.

Jusqu'au point de jonction entre le mouvement extérieur de l'état anti-sociétaire et le mouvement intérieur de l'état sociétaire, jusqu'à cette époque vraiment héroïque où sera déterminée la plus rapide et la plus brillante évolution que l'humanité aura subie dans son développement historique, ces deux ordres de travaux devront marcher de front. S'imaginer-t-on maintenant que le double travail, *intérieur* et *extérieur*, sera accompli par les hommes des deux sociétés, et qu'en même tems que les novateurs s'occuperont de l'œuvre intérieure, les hommes de la société contemporaine s'efforceront de les aider et de converger avec eux vers une période supérieure de l'association humaine? — Ce serait bien peu connaître l'égoïsme, l'insouciance et la paresse de ceux qui s'arrogent aujourd'hui, à tout propos, des missions de perfectionnement scientifique et de progrès social.

La tâche est rude aux hommes qui veulent dire ou faire des choses nouvelles; et, pour mener à bout leur dessein, il faut qu'ils se décident à ne rien demander à la bienveillance d'autrui et à tout faire par eux-mêmes. Les novateurs doivent être des Janus à deux faces, soutenant d'une main l'édifice qu'ils veulent remplacer, et posant de l'autre main les fondations de l'édifice nouveau. Rarement on se détermine à les suivre sur leur propre terrain, à moins qu'auparavant ils n'aient fait leurs preuves sur le terrain de l'actualité contemporaine.

Aussi une théorie nouvelle ne peut-elle prétendre à

régir l'avenir qu'à condition de savoir tirer parti du présent, avec les moyens déjà consacrés par l'usage et en disposant des instrumens qui se trouvent *actuellement* à la portée de toutes les mains. — Peut-être, au fond, n'est-ce pas un mal que l'humanité fasse payer aussi cher la gloire et le bonheur de la servir.

Quant à nous, nous avons suffisamment appris à ne nous confier, pour l'exécution d'une idée, qu'à ceux qui ont foi en elle, soit qu'il s'agisse du travail direct pour la fondation de l'ordre nouveau, soit qu'il s'agisse des travaux préparatoires et des termes de passage. Et, en effet, ceux-là seuls peuvent indiquer le passage qui ont déjà frayé la route; ceux-là seuls peuvent servir de pilotes qui, après avoir visité le nouveau monde, ne se seront pas oubliés dans le délicieux idéalisme de la théorie, et auront trouvé, en eux-mêmes, la puissance du mouvement de retour. — Qu'on me permette une expression triviale qui donne parfaitement l'idée de la manière dont je conçois l'action des fondateurs de l'association, leur vie doit être un perpétuel *va-et-vient* du monde nouveau au monde ancien.

Si pareille faculté n'était pas départie à quelques-uns d'entre nous, il faudrait bien du tems pour arriver au moindre résultat. Mais, par bonheur, il est plus facile aux novateurs de se faire puissans par leur travail et leur talent, qu'aux puissans, déjà épuisés à l'œuvre qui leur a donné quelque influence, de se faire novateurs. — Cet axiome doit être notre boussole politique.

§ 10. POLITIQUE SOCIÉTAIRE.

Hypothèse de Réalisation par la Voie des Institutions Constitutionnelles.

C'est ici que nous nous trouvons en présence des hommes qui, sous prétexte de l'antériorité des questions politiques, dédaignent de s'occuper de nos travaux, et qui s'enfuient, au nom du spiritualisme et de la dignité humaine, dès qu'ils nous entendent parler de réforme industrielle. Il faut être, en vérité, bien aveugle pour ne pas voir que les conditions primordiales de toute liberté se trouvent dans l'*émancipation humaine* étendue à toutes les sphères de la vie usuelle ; dans l'*organisation élective* de toutes les fonctions d'art, de science, d'industrie, d'éducation et d'administration ; dans le droit de *vote personnel* attribué à chacun pour la répartition de la richesse sociale. Si l'on entend, par questions politiques, celles qui tendent à introduire dans toutes les sphères de la vie des peuples les meilleures conditions de développement, il n'est rien de plus éminemment et de plus efficacement politique que la théorie sociétaire. Elle n'est arrivée à préoccuper notre esprit, au point de devenir le centre de toute notre activité et le lien de coordination de tous nos travaux, que parce qu'elle détermine de la manière la plus nette, la plus réelle, et par les procédés les plus immédiatement praticables, tous les termes de la plus grande œuvre sociale qui ait encore été entreprise dans l'intérêt général de l'humanité, et dans l'intérêt spécial de la France.

A la vérité M. Fourier, créateur de la nouvelle science d'association, voué tout entier à la recherche des conditions de l'ORDRE NOUVEAU, ne s'est point donné la tâche de mettre ses idées dans les voies de la société contemporaine : ce n'était pas là son œuvre. Un inventeur n'est pas tenu d'être de son siècle, c'est au siècle de tirer parti d'une grande découverte, lorsqu'elle lui est présentée.

Si l'on comprenait ainsi la distribution des rôles dans ce drame immense de l'action sociale, la voie serait bien plus facile aux idées nouvelles, et nous ne verrions point tant d'hommes, tant de grands hommes même, se butter, comme des enfans, devant une théorie, devant un fait, précisément parce qu'ils n'y rencontrent pas, de prime abord, ce qui ne peut y être, ce qui n'y peut entrer que par leur intervention. Ainsi, des artistes nous demandent souvent quelles seront les formes de l'art appropriées à l'état sociétaire. Eh! messieurs, leur dirai-je, s'il faut vous démontrer l'inspiration, quels artistes êtes-vous donc? Identifiez-vous avec la *conception sociétaire*, puisqu'elle vous touche assez pour que vous vous informiez de ses diverses solutions, et une fois saisis d'une nouvelle vue, placés dans une sphère plus élevée, faites-nous de l'*Art Sociétaire*, c'est à vous de le créer : vous êtes artistes, à chacun sa besogne et son labeur.

Ainsi nous avons fait pour les questions politiques et législatives, et il nous est venu sous la main toute une nouvelle politique qui n'est ni *doctrinaire*, ni *légitimiste*, ni *républicaine*. Quelque effort d'humilité que nous puissions faire, cette politique ne peut prendre un autre nom que celui de POLITIQUE D'ASSOCIATION, ou plutôt POLITIQUE SOCIÉTAIRE, afin de nous distinguer de tous

ceux qui émettent le vœu d'*association universelle*, et qui n'apportent que des solutions subversives.

Le caractère fondamental de la POLITIQUE SOCIÉTAIRE, c'est de n'avoir besoin d'aucun changement dans les institutions actuelles pour commencer son travail, et d'exiger, comme une condition essentielle de la réalisation de ses conséquences ultérieures, l'assentiment *direct, volontaire* et INTÉRESSÉ de toutes les personnes, de toutes les classes qui pourraient, aujourd'hui, paraître avoir quelque chose à redouter pour l'avenir. Si de pareilles données ne sont pas de vaines illusions ou de jésuitiques mystifications, il faut évidemment que la POLITIQUE SOCIÉTAIRE emploie des procédés inverses de ceux mis en usage jusqu'ici. Telle est aussi son allure, et c'est pour cela que les routiniers de la politique usuelle n'y comprennent encore rien. Mais quand les faits leur crèveront les yeux, il faudra bien qu'ils les constatent.

Le premier axiome de la POLITIQUE SOCIÉTAIRE, c'est que toute mesure qu'elle proposera doit être à la fois dans l'intérêt des trois classes : riche, moyenne et pauvre ; — à la fois dans l'intérêt des hommes de talent, et des hommes de travail (les ouvriers des villes et des campagnes) ; — à la fois dans l'intérêt des hommes qui du côté du nom, de la fonction sociale ou de la fortune, ont des avantages acquis, et dans l'intérêt des hommes qui ne sont pas encore arrivés à ce point, et doivent un jour acquérir cette triple condition de *nom*, de *titre fonctionnel* et de *fortune*, véritables élémens constitutifs de la *personnalité sociale* de l'homme.

Avec un pareil principe tous les partis sont égaux devant la POLITIQUE SOCIÉTAIRE, ou plutôt elle ne re-

connaît plus de partis, mais bien une SOCIÉTÉ CONSTITUÉE, avec ses lois, ses mœurs, sa religion ; société constituée à qui elle vient proposer un ORDRE NOUVEAU, plus conforme au développement de tous les travaux, de tous les intérêts, de tous les sentimens.

Si cela est vrai, le CORPS SOCIAL, tel qu'il se trouve actuellement établi, peut recevoir immédiatement l'action de la nouvelle science politique. Toutes les puissances réelles de la société peuvent se servir du nouveau principe, comme d'un instrument de conservation et de développement. Réciproquement, l'association peut et doit se servir de toutes les puissances sociales, comme instrument de son action.

Sous le rapport spécialement politique, par exemple, nous agissons dans l'hypothèse que la théorie d'association est susceptible d'être comprise et exécutée par un ministère qui aurait la majorité dans les chambres législatives ; lesdites chambres se trouvant instituées ou élues, aux conditions présentement fixées, soit par la charte de 1830, soit par les lois complémentaires déjà promulguées. Dans cette hypothèse, qui n'est, je le répète, qu'un cas particulier à prévoir dans le travail de réalisation, il ne manque qu'une chose au principe d'association, c'est qu'il soit enseigné, publié et reconnu bon par expérience. Une fois que les électeurs seront persuadés que la POLITIQUE SOCIÉTAIRE possède tous les moyens de satisfaire leurs vœux, et plus encore ; une fois que l'opinion publique sera favorable à la RÉFORME INDUSTRIELLE, le principe d'association dirigera les affaires politiques de la France. Peu importe par quels hommes : la science est donnée, et le champ de travail est ouvert.

Notre rôle, ou plutôt notre but est de commencer cette *nouvelle éducation politique* de la France.

Quelque principe qu'on veuille enseigner, s'il est une chose avérée aujourd'hui, c'est que l'apathie sociale ne vient pas des institutions, mais uniquement du *défaut d'idées*. Ce ne sont pas des lois et les législateurs qui manquent, ce sont des *moyens* d'amélioration positifs et efficaces. Tous les partis cherchent le bien et nul ne sait *comment le faire*. Disons-le crûment : depuis 1830, l'ancienne politique a vidé son sac. En dehors du principe de l'association, il n'y a place que pour une *politique expectante*, défendant les restes d'une société minée depuis quarante ans par l'action révolutionnaire, sans savoir rien de fixe sur la direction qui conduit à l'avenir.

C'est donc avec le principe d'association, et au nom du principe d'association seulement, qu'aujourd'hui, en 1833, il faut travailler à l'ÉDUCATION POLITIQUE de la France. Ce travail, déjà commencé, s'exécutera peu à peu, suivant sa filière naturelle et suivant la *loi généalogique* de tout mouvement social :

D'abord l'élaboration de la science, la production de la nouvelle théorie ; ensuite la publication, la démonstration par la presse et par la parole ; enfin, l'action exécutive de la puissance sociale.

Une nouvelle science engendre une nouvelle presse, qui engendre une nouvelle opinion publique, qui engendre une nouvelle chambre, qui engendre un nouveau pouvoir, pour exécuter la nouvelle science.—Voilà, en deux mots, ce qu'on pourrait appeler une *genèse politique*.

L'association, n'eût-elle que cette voie, arrivera par

cette voie, en aidant au mouvement de toutes les forces qui lui sont propres.—C'est pourquoi nous affirmons que la fondation du régime sociétaire sera l'œuvre politique du 19^e siècle.

Ainsi donc, en réduisant notre théorie, *comme pis aller*, aux proportions exigües de la société actuelle, elle peut passer par la porte des collèges électoraux et suivre la route fréquentée depuis trois siècles par les hommes du progrès social. — Il n'est qu'une chose impossible à réduire : c'est que le principe *sociétaire* est tout-à-fait opposé au principe *révolutionnaire* ; qu'il nie ABSOLUMENT les voies de violence et de sacrifice ; qu'il ne marche pas avec la théorie seulement, mais APRÈS L'EXPÉRIENCE, essayant en petite échelle avant d'appliquer en grand. A ce titre, la théorie sociétaire fait de la politique une science aussi *positive* que les sciences physiques et physiologiques.

Après l'exposé général qu'on vient de lire, je demande s'il est quelque chose de plus clair, de plus naturel, de plus sensé et de plus utile que la grande œuvre d'amélioration sociale à laquelle nous travaillons et que nous proposons à nos contemporains.

Hommes sincères de tous les partis, rallions-nous donc à la RÉFORME INDUSTRIELLE ; c'est elle qui nous ouvrira les voies du bonheur social et de la vraie liberté.

FIN.

